

Nouvelle Audi Q3



Centre Audi Q3 : consommation en cycle mixte WLTP (l/100 km) min : max : 5,3 - 8,6. Rejets de CO2 en cycle mixte WLTP (g/km) min : max : 139 - 152. Valable au 17/11/2025, susceptibles d'évolution. Plus d'informations auprès de votre partenaire. Depuis le 1er août, les véhicules légers immatriculés en France sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Volkswagen Launch Technology - L'avenir par la technologie.

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

Audi Pamiers - SCALA Pamiers
Allée Bugatti - Village Automobile
PAMIER - Tél. 05 34 01 00 00

Orias n° 07 036 078

ARIÈGE MIREPOIX ET LES 40 POTIERS 2026

11 ET 12 AOÛT
DE 10H À 19H30
MARCHÉ ATELIERS, EXPOS & ANIMATIONS

Organisé par : L'ASSOCIATION DES POTIERS D'ARIÈGE
<https://potiersdariege.fr>

Avec le soutien de :



La Gazette

ARIÉGEOISE

N° 31 - 31 Juillet 2026 ^{1€20}

82^e année. Hebdomadaire de territoire paraissant le vendredi. Informations départementales et annonces légales.

GROUPE SECAR
Expertise comptable

- ✓ Social
- ✓ Conseil
- ✓ Gestion
- ✓ Audit

Plus de 40 collaborateurs pour mieux vous accompagner

5 bureaux en Ariège
www.groupesecar.fr



Elle ouvre
La balade extraordinaire de Lieurac



Ecoles et canicule
comment Foix veut s'adapter

En Barguillère
Les Encantats de retour à Bénac

UNE PREMIÈRE POUR L'ARIÈGE

MONTSÉGUR CLASSÉ à L'UNESCO

Les 8 Forteresses royales du Languedoc (Aude et Ariège) entrent dans l'histoire

Un été de tous les records pour les pompiers de l'Ariège

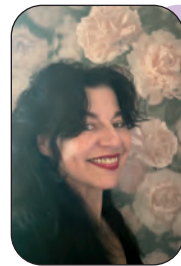
Le ministre de la Ruralité Michel Fournier en visite

la photo

Immeuble la Providence à Pamiers : une ouverture à l'été 2027

Les travaux vont bon train et le projet se dessine de plus en plus. Cet ensemble du XVI^e siècle en brique, devrait être l'un des piliers de la rénovation urbaine du centre ville, notamment grâce à son caractère "traversant" depuis la rue Gabriel Péri, jusqu'au parking des 3 Pigeons. Les box du rez-de chaussée devraient accueillir des artisans d'art, le bar "lounge" prend forme.

Dans les étages, une salle de réunion, l'Office du Commerce, et des bureaux en location. Le nouveau maire étant personnellement plus réservé sur l'opportunité d'un espace co-working, a-t-il exprimé en marge d'une visite des artisans de sa ville avec la chambre de métiers.



La semaine de

Cécile Dupont

"Une valeur universelle exceptionnelle".

Ces mots qui sont en titre de notre article sur le classement du château de Montségur à l'Unesco, pour un bien en série d'un ensemble plus vaste marquant l'empreinte du pouvoir capétien sur le Languedoc, me paraissent d'une portée bien plus large et ambitieuse que les seules retombées touristiques ou patrimoniales attendues.

Il faut les répéter, ces mots : valeur universelle exceptionnelle. Il faut en prendre la mesure, les faire rouler en bouche comme on le ferait d'un bon vin.

Montségur entre au patrimoine mondial, il devient universel !

Tous ici, nous le savions déjà un peu, quand au pied du pog, il nous toisait de sa superbe, de son vertige, de ses lumières, du romantisme que nous avons voulu accrocher à son histoire, des projections que nous nous sommes autorisés à faire.

Oui, ce 26 juillet a été un grand jour pour l'Ariège, pour l'histoire, pour le patrimoine.

Cet "universalisme" dont aujourd'hui Montségur (et les 7 autres forteresses royales du Languedoc) sont les dépositaires, il s'est aussi exprimé de façon concomitante et insolite dans l'actualité. En premier lieu à cause des immenses incendies qui ravagent actuellement l'Europe. Nous avons vu, impuissants, stupéfaits, paniqués pour ceux qui en étaient proches, ces immenses langues de feu s'élevant vers le ciel. Nous avons compris que nous détruisions méthodiquement notre propre écosystème, et qu'une fois que celui-ci serait à terre, c'est nous qui le serions. Enfin une partie d'entre nous. Cette immense majorité qui ne raptera pas les ressources naturelles pour son propre compte. Cet universalisme là, c'est la conscience universelle de notre condition et de son implication dans un environnement fini. Très justement, certaines voix se sont élevées d'ailleurs pour rappeler que la planète, elle, s'en sortirait.

L'autre expression de cet universalisme, c'est le succès cinématographique d'un des mythes fondateurs de la civilisation occidentale porté à l'écran. Que 2800 ans plus tard, les chants homériques trouvent un écho si enthousiaste est révélateur de la portée universelle du récit. D'autant que le Ulysse de Christopher Nolan est un homme complexe, aventurier livré aux jeux des divinités, soucieux du retour auprès des siens, mais aussi culpabilisé d'avoir livré Troie au saccage.

Comme nous pouvons être culpabilisés de cet environnement qui se consume sous nos yeux désolés et impuissants...

Sauf que nous n'avons pas d'Ithaque où aller.

la phrase

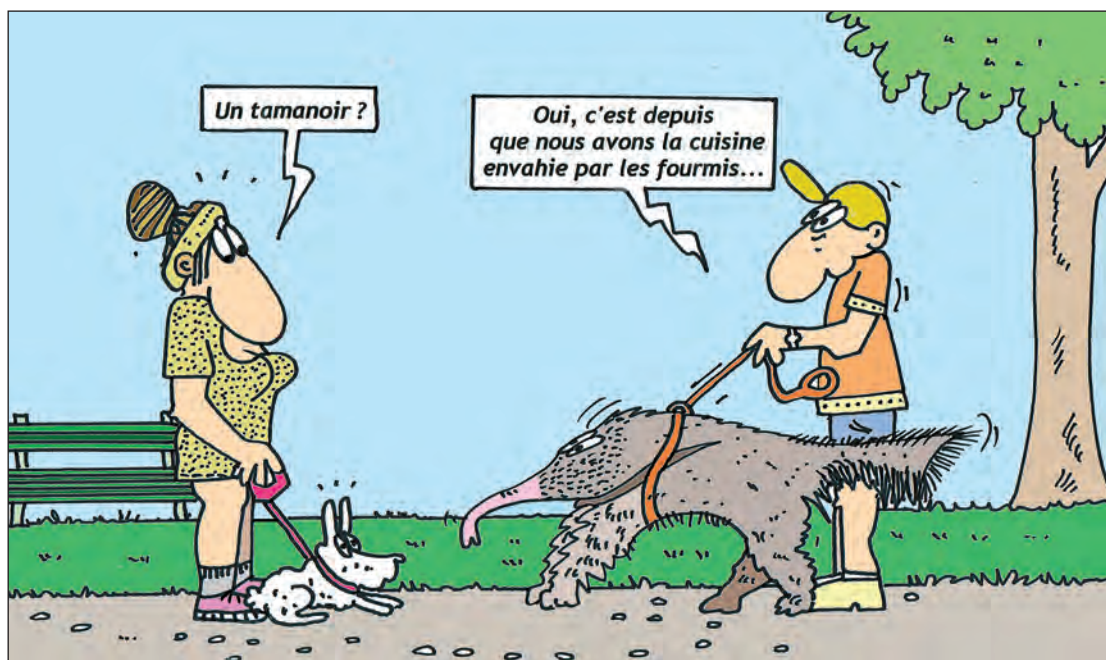
"Ce qui est sûr, c'est que le feu de forêt, en Ariège, n'est plus à considérer comme un risque particulier, mais bien un risque quotidien. Nos formations vont devoir prendre cela en considération."

Colonel Blanco, directeur du SDIS 09 au sujet des incendies récents en Ariège. Lire en pages 8 et 9

le dessin

par Didier Laguerre

**Insectes en tous genres,
avec la canicule, c'est l'invasion !**



Visite ministérielle en Pays d'Olmes

«De l'ambition, des coups de folie, et beaucoup de ténacité»

Au cœur de l'été, c'est dans un village de Dun baigné de soleil que le ministre de la Ruralité Michel Fournier a fait étape le 28 juillet - pour évoquer la ruralité, ses défis, mais aussi ses capacités de revitalisation.



Accueil républicain du ministre Michel Fournier devant la mairie de Dun.



Catherine Pascual (à gauche), présidente de l'association L'Epi, présente le fonctionnement de l'épicerie participative au ministre (à droite, au côté du maire)

Avant une après-midi consacrée à la thématique de la santé en milieu rural - avec visite de la maison de santé pluriprofessionnelle de Massat et présentation du Mammobile ariégeois développé par la Communauté professionnelle territoriale de santé Ariège, le ministre s'est donc rendu à Dun, à quelques kilomètres de Mirepoix. Un hasard ? Pas tout à fait : le maire de la commune de 650 habitants, Florent Pauly, est aussi président de l'association des maires ruraux de l'Ariège, une branche locale de l'AMRF dont le président national fut un certain... Michel Fournier, avant d'être nommé au gouvernement.

Elue en 2020, l'équipe municipale menée par M. Pauly «avait à cœur de ramener des services sur la commune». En campagne, les futurs élus avaient sollicité les habitants sur leurs attentes : «il en était ressorti le besoin de lien social et d'un commerce de proximité», se souvient Catherine Pascual, aujourd'hui 1^{re} adjointe au maire. Le village était orphelin de tout commerce «depuis bien 30 ans, et même le boulanger ambulancier avait arrêté».

Le projet d'une épicerie participative a germé, et a pu aboutir grâce à la structure «Bouge ton Coq» - qui a accompagné logistiquement et financièrement des projets identiques dans 230 villages de toute la France. L'État, la région et le département, le syndicat départemental des énergies,

et le fonds de revitalisation des commerces ruraux, ont aussi joué leur rôle. «Il faut souligner le travail des agents municipaux qui ont transformé un ancien local poubelle en épicerie», insistent Catherine Pascual et Hélène Roux, élue référente du lieu et bénévole de l'association L'Epi. Des bénévoles qui sont essentiels : un noyau dur d'une quinzaine de membres, et une soixantaine de bénévoles qui donnent au moins deux heures par mois de leur temps pour faire tourner la boutique, avec quatre créneaux d'ouverture par semaine. Accessible aux adhérents (20€ par mois) mais aussi aux visiteurs, présentant 420 références produits, et faisant la part belle aux produits locaux, l'épicerie l'Aoudouc «dépasser toutes nos espérances, apprécie Florent Pauly au bout de deux ans d'existence du lieu. On y voit se rencontrer des personnes qui ne s'étaient jamais vues...» Michel Fournier acquiesce, observant que «ce n'est pas un commerce ordinaire, c'est bien un lieu d'échanges au-delà du service rendu».

Une ruralité mobile

A quelques pas de là, c'est une voiture au blanc immaculé qui concentre les regards. Stationnée le long de la mairie, tout près de la borne de recharge électrique installée par le Syndicat des énergies de l'Ariège, la Peugeot e-Partner électrique a ceci de particulier qu'elle est en autopartage.

«Les questions de mobilité existent à Dun, expose le maire. Des personnes à faibles revenus qui n'ont pas de véhicule, d'autres qui ne peuvent pas stationner dans les hameaux, ou qui n'ont pas besoin d'une voiture en permanence... Nous avons imaginé proposer un véhicule électrique en autopartage». En décrochant un financement du Fonds vert mobilités rurales et une subvention régionale, puis en étant accompagné par la plateforme Clem, la commune peut proposer cet outil depuis l'automne dernier. Et ça marche : «20 à 25 réservations par mois», pour des personnes qui vont faire des courses, transporter de l'électroménager, ou se rendent à un rendez-vous médical. Et clairement, le contexte de hausse des prix du carburant s'est ressenti : «on est à 20 ou 30% de sollicitations en plus». Le service se réserve par smartphone, «mais le secrétariat de la mairie peut aussi le faire pour les moins connectés». Cerise sur le gâteau : un ancien conseiller municipal forme les conducteurs qui ont besoin de se familiariser avec la conduite d'un véhicule électrique...

Electriques, les vélos-cargos attendus à Boussenac le sont aussi. Venue de son village du haut-Couserans, la première adjointe au maire et conseillère régionale Isabelle Piquemal est allée jusqu'à Dun pour présenter le projet communal de déploiement d'une

flotte de cycles. «Le village est composé de 56 hameaux, avec une dépendance quasi-totale à la voiture individuelle». L'éclatement rend le covoiturage spontané difficile, et avec la hausse du nombre de voitures par famille, le stationnement dans les hameaux est devenu un vrai problème - sans compter le contexte économique. D'où le projet du conseil municipal : acquérir 15 vélos-cargos à assistance électrique, mis en location courte durée par l'intermédiaire d'une association pour 10 d'entre eux, et à disposition de travailleurs à faibles revenus pour cinq autres. L'État et l'intercommunalité ont soutenu le projet, mais les élus de Boussenac ont su aussi se démultiplier pour alimenter le tour de table avec des Certificats d'économie d'énergie (C2E) - autrement dit des financements venus de groupes énergétiques. Les vélos devraient être disponibles dans le courant du mois d'août.

«Il faut avoir des projets, on trouve des solutions !»

Dernière étape de la matinée : une bâtisse du XVII^e siècle, au cœur du bourg de Dun, rachetée par la commune en 2010 et avec désormais le projet d'y implanter un tiers-lieu, «des échanges de savoirs et de savoir-faire». Labellisé «Village d'avenir», Dun bénéficie de l'accompagnement de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires dans ce dos-

sier. Mais les élus observent que les étages pourraient être dédiés à du logement... si des financements étaient disponibles : «il manque un fonds pour la récupération et la réhabilitation de logements vacants...» Michel Fournier ne conteste pas, militant pour que les politiques dédiées au logement portent un regard particulier sur les ruralités : «il y a tout un travail à faire pour faire comprendre qu'un cœur de village, c'est important !» Et qu'il y a encore tout un monde qui vit en-dessous du niveau «sous-préfecture»...

«En ruralité, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées !», résume le ministre au terme de son étape à Dun. «Cela veut dire qu'il faut être très pragmatique. Avoir des ambitions, des moments de folie, puis savoir faire en fonction des potentialités financières ou relationnelles, pour faire aboutir les projets. Chaque village, quelle que soit sa taille, peut avoir une action structurante à son échelle. Alors oui, il faut de la ténacité, il faut convaincre. Malheureusement, on pense souvent qu'il n'y a pas d'argent ; mais il y a toujours des financements ! Parfois même, des enveloppes ne sont pas utilisées. Alors oui, il faut avoir des projets, les défendre, et on trouve des solutions». Les exemples ariégeois sont en tous cas venus illustrer que ruralité ne rimait pas avec fatalité...

A. C.

EnVue

Ciné-rencontres de Lavelanet Le musicien ariégeois Pierrick Foures témoignera de son incroyable parcours

Vendredi 31 juillet à 18h, le cinéma Le Casino de Lavelanet propose au public une nouvelle édition de ses Ciné-Rencontres, avec la projection du documentaire *Nous, l'Orchestre*, suivie d'un échange exceptionnel avec Pierrick Foures, tuba solo de l'Orchestre National de Lille.



Récompensé du Grand Prix du Documentaire Musical au Fipadoc 2026, le film de Philippe Béziat offre une immersion inédite au sein de l'Orchestre de Paris, à la Philharmonie de Paris, sous la direction du jeune chef d'orchestre Klaus Mäkelä.

Pour prolonger cette expérience, le cinéma accueillera Pierrick Foures, musicien originaire de Lavelanet, aujourd'hui tuba solo de l'Orchestre National de Lille. Son parcours témoigne d'une ascension remarquable. Après avoir découvert le tuba à l'école de musique de Lavelanet auprès de son grand-père, il poursuit sa formation au Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse, puis au CNSMD de Lyon. Désireux d'élargir ses horizons, il intègre la prestigieuse Curtis Institute of Music de Philadelphie avant d'achever son cursus au Conservatoire de Vienne.

Lauréat du 2^e prix du Concours international de Brno, il a collaboré avec plusieurs des plus grandes formations européennes, parmi lesquelles l'Orches-

tre Philharmonique de Vienne, l'Opéra d'État de Vienne, l'Orchestre de Paris, l'Opéra de Paris, l'Orchestre Philharmonique de Radio France et l'Orchestre National du Capitole de Toulouse. Depuis 2022, il est membre de l'Orchestre National de Lille.

À l'issue de la projection, Pierrick Foures échangera avec le public autour de son métier, de la vie au sein d'un grand orchestre, des coulisses de la musique symphonique et de son parcours international. Une occasion rare de découvrir les réalités d'une carrière musicale de haut niveau à travers le regard d'un musicien dont les racines sont profondément ancrées en Pays d'Olmes. Cette rencontre s'adresse aussi bien aux passionnés de musique classique qu'aux curieux, aux cinéphiles et à tous ceux qui souhaitent découvrir l'envers du décor d'un univers souvent méconnu.

Vendredi 31 juillet à 18h (séance unique) au Cinéma Le Casino. 5€.

Après 2 ans de restauration «L'Assomption de la Vierge» de retour à l'église St-Valier

Retiré précautionneusement en mars 2024, le tableau «L'Assomption de la Vierge», peint au XIX^e siècle et que certains attribuent à François Pedoya, vient de reprendre sa place dans le chœur de l'église Saint-Valier de Saint-Girons au terme de plus de deux années de restauration.



La toile, après de longs mois passés entre les mains expertes des spécialistes que sont les maîtres restaurateurs Florence Meyerfeld, Jérôme Ruiz et Sandra Abreu dans leur atelier de Juzes, en Lauragais haut-garonnais, a enfin retrouvé une âme. De grandes dimensions (2,51 mètres sur 2,16 mètres avec le cadre), cette «Assomption» a bénéficié d'un minutieux travail de nettoyage, de remise en état et de conservation avant l'opération de restitution suivie avec grand intérêt par le maire Jean-Noël Vigneau, Nathalie Caujolle, maire-adjointe à la culture et au patrimoine, des élus du conseil municipal, de Nicole Latgé, présidente de l'association Patrimoine en Couserans et de Max Pedoya, arrière-petit-fils de l'auteur présumé du tableau. Un accrochage délicat mené à bien avec le concours des services techniques de la mairie de Saint-Girons. L'opération de sauvegarde de «L'Assomption de la Vierge» a été possible, comme le rappelle fort justement Nathalie Caujolle, «grâce au soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département».

C.L.



■ Sénatoriales M. Michau présente sa suppléante

C'est à l'occasion d'une rencontre avec les délégués sénatoriaux du Couserans que Jean-Jacques Michau, le sénateur sortant de l'Ariège et candidat à sa réélection, a officiellement présenté ce 27 juillet sa suppléante - ou plutôt sa «remplaçante», selon le terme officiel.



Il s'agit de Sylviane Lavédrine-Goguillot. Cadre d'une entreprise privée, cette dernière est élue dans la majorité municipale de Jean-Noël Vigneau à St-Girons depuis 2020, et occupe depuis quelques mois les fonctions de première adjointe au maire. Présidente de l'entreprise à but d'emploi UBAC issue de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, elle siège également au bureau de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées, et a récemment été élue vice-présidente du PNR.

■ A Ercé, Le réseau téléphonique endommagé



C'était le 26 juin dernier : lors du passage d'un camion dans un secteur de la commune d'Ercé, des lignes de télécommunication et des poteaux étaient arrachés. Mais au grand désespoir d'un de nos lecteurs, le retour à la normale s'est fait attendre : «On entend souvent qu'en période de crise les communications peuvent être rétablies en un temps record, explique François, Ercéen de 94 ans. À Ercé, visiblement, le temps ne s'écoule pas à la même vitesse...» regrette-t-il, photos des dégâts à l'appui. «Au-delà de l'aspect visuel et du manque d'entretien que cela renvoie, cette situation pénalise surtout les habitants. Des personnes âgées, parfois isolées, sont pri-

vées d'Internet et de moyens de communication depuis plus de trois semaines. À un âge où le téléphone et Internet sont parfois le seul lien avec leurs proches ou les services essentiels, cette attente est difficilement compréhensible...»

Du côté d'Orange, on souligne que neuf poteaux ont été cassés et devaient être remplacés : «cela a nécessité une étude d'infrastructure et la mobilisation de moyens matériels et humains conséquents. Les travaux de remplacement des poteaux ont commencé le 22 juillet et se poursuivront pour un rétablissement des services télécoms prévu au 31 juillet, sauf aléas».

A. C.

■ Faire vivre l'histoire autrement Début des représentations de «L'Autre Foix»

Foix Terre d'Histoire lance la deuxième édition de son festival «L'Autre Foix» et célèbre ses partenaires lors d'une soirée dédiée le 30 juillet.

L'association Foix Terre d'Histoire poursuit son ambition de faire rayonner le patrimoine local à travers un grand rendez-vous populaire, artistique et intergénérationnel. Après le succès de sa première édition, le festival «L'Autre Foix» revient du 31 juillet au 18 août au Théâtre de Verdure de l'Espinet, dans le cadre exceptionnel offert par les contrebas du château de Foix.

Porté par de nombreux bénévoles, artistes, techniciens et figurants, le festival propose une programmation éclectique. Au cœur de cette édition, le grand spectacle historique «La Dernière Leçon», imaginé et mis en scène par Agathe Roumieu, revient pour une deuxième saison. Cette fresque historique entraîne les spectateurs dans un voyage à travers l'histoire de l'Ariège, de la Préhistoire à nos jours, au fil des souvenirs d'Anne, une institutrice passionnée par son territoire.

Les représentations auront lieu les 31 juillet, 1^{er}, 2, 7, 8, 9, 14,



15, 16, 17 et 18 août.

Le festival se poursuit avec plusieurs séances de cinéma en plein air au Théâtre de Verdure de l'Espinet, les 5, 6, 12 et 13 août, proposant des films familiaux et populaires dans un cadre naturel exceptionnel.

Les amateurs de sensations pourront assister au Tournoi de Chevalerie le 3 août, présenté par Arion Horse Show, où joutes, cascades et démonstrations équestres feront revivre l'univers médiéval.

Le 3 août, La Nuit du Feu viendra ensuite illuminer le Théâtre de l'Espinet avec deux spectacles mêlant théâtre, danse et performances de feu, avec deux collectifs, Les Spyros et Zoolians.

Tout au long du festival, animations, restauration et moments de convivialité viendront compléter cette programmation.

Avec cette deuxième édition, L'Autre Foix confirme son ambition : faire vivre l'histoire autrement, en la rendant accessible, spectaculaire et fédératrice, tout en valorisant les talents, les bénévoles et les partenaires qui contribuent chaque année au succès de cette aventure collective.

Renseignements :
contact@foixterredhistoire.fr
ou 05 61 02 88 26.

■ Le Science Tour des Pyrénées fait étape en Ariège

Cet été, le Science Tour des Pyrénées repart à la rencontre des habitants, des vacanciers et des passionnés de montagne avec une grande tournée scientifique et éducative à travers l'ensemble du massif pyrénéen.

Près de 30 étapes seront proposées entre l'Espagne et les Pyrénées françaises, avec un objectif : créer des espaces accessibles et conviviaux pour mieux comprendre les grands enjeux environnementaux qui traversent les territoires de montagne. Le camion-laboratoire du Science Tour propose des expériences scientifiques interactives, des jeux et manipulations, des espaces de débat et de dialogue, autour des thématiques de la

gestion de l'eau en montagne, la biodiversité pyrénéenne, les impacts du changement climatique.

Il passera en Ariège :

- mardi 4 août : Castillon-en-Couserans - Jardin Public - 9h-12h30 et 14h-17h
- mercredi 5 août : Mas-d'Azil - Place du champ de Bellone - 8h30-12h et 14h-15h30
- jeudi 6 août : Saint-Girons - Champ de Mars - 14h-17h
- samedi 8 août : la Bastide-de-Sérou - Halle du marché - 9h-13h
- mercredi 26 août : Bordes-sur-Arize - Ressourcerie 09 - 14h-18h

Toutes les animations sont gratuites, ouvertes à toutes et tous et accessibles sans inscription.

Montségur classé à l'Unesco, avec les forteresses royales

La reconnaissance d'une "valeur universelle"

Dimanche 26 juillet, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO réuni à Busan, en Corée du Sud, a inscrit le «système de forteresses de la sénéschaussée de Carcassonne» au patrimoine mondial de l'Humanité. Huit forteresses réparties dans l'Aude et l'Ariège, témoins de la consolidation du pouvoir royal dans le Languedoc après les conquêtes du XIII^e siècle. La France compte désormais 56 sites protégés, dont celui de Montségur qui fait partie des «ces biens en série». L'épilogue d'un travail de plus de 12 ans emmené par l'Aude avec les collectivités locales.



A 10h20 heure française, ce 26 juillet, le président du World Heritage Committee Lee Byong Hyun a abattu son marteau, entérinant l'adoption de la résolution 48 COM 8B.27 - ce texte qui confère aux biens audo-ariégeois une «valeur universelle exceptionnelle» - avec la proposition de renommer l'ensemble «Forteresses royales capétiennes du Languedoc». Au côté des fortifications de Carcassonne et des châteaux d'Aguilar, Lastours, Montségur, Peyrepertuse, Puilaurens, Quéribus, Termes, le château de Montségur, partie intégrante de ce système, devient ainsi le premier site ariégeois classé au Patrimoine mondial de l'Humanité.

«Dominant les reliefs escarpés des Corbières et de la Montagne Noire, ces forteresses témoignent de l'adaptation exceptionnelle de l'architecture militaire aux contraintes topographiques et de l'émergence de nouvelles formes d'organisation du territoire par la monarchie française», explique l'association Mission Patrimoine Mondial qui a porté cette candidature au plus haut niveau avec le département de l'Aude, en lien avec le département de l'Ariège. «L'inscription rappelle que ces monuments racontent une histoire com-

mune aux peuples européens : celle des frontières, de leur construction, de leur évolution et des échanges qui les ont traversées au fil des siècles».

«Par un juste retour de l'Histoire, les forteresses qui ont, hier, brisé la fougue rebelle du peuple du Languedoc lui donneront demain un nouvel élan», a déclaré la présidente du conseil départemental de l'Aude Hélène Sandragne, depuis la tribune du WHC.

Pour sa part, le vice-président de la Région Occitanie Kamel Chibli, originaire du pays d'Olmes, a dit sa «fierté de voir Montségur, joyau de l'Ariège, et les forteresses royales du Languedoc inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO : une reconnaissance historique qui va attirer indéniablement des touristes venus des 4 coins du monde. Cette distinction internationale couronne des années d'engagement des élus locaux, des acteurs culturels et de tous ceux qui œuvrent pour préserver et valoriser ce patrimoine exceptionnel. Montségur, symbole de résistance et de mystère, incarne l'âme de notre département. Aujourd'hui, il brille sous les projecteurs du monde entier, aux côtés des

autres trésors du Languedoc. Un immense bravo à tous ceux qui ont rendu cela possible. Ensemble, continuons à défendre et à célébrer notre histoire !»

Quant au village de Montségur, animé ce week-end par sa traditionnelle fête locale, la journée du dimanche 2 août revêtira un caractère exceptionnel avec la célébration de cette inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, à midi - la population locale est invitée à se rassembler à la fontaine d'Orgeac.

Pourquoi ne parle-t-on plus des «châteaux cathares» ?

Pendant longtemps, les ruines de ces monuments ont été regroupés sous l'appellation de «châteaux cathares», ce qui permettait de surfer sur l'engouement dans les années 1970 à 1990 pour cette histoire spécifique.

Pourtant, l'expression est historiquement inexacte. Les Cathares occupaient bien certains de ces sites avant la croisade contre les Albigeois. Mais les forteresses visibles aujourd'hui ont, pour la plupart, été reconstruites ou profondément transformées par les rois de France après la

conquête du territoire. Elles avaient alors une fonction militaire et politique : surveiller la frontière avec le royaume d'Aragon et affirmer l'autorité royale locale. C'est pourquoi la candidature présentée à l'Unesco a porté le nom de Forteresses royales du Languedoc (après avoir un temps été celle des citadelles du vertige), une appellation jugée plus fidèle à leur histoire. Un choix modifié lors du passage devant le World Heritage Committee pour devenir «Forteresses royales capétiennes du Languedoc».

Mais localement, même si pour la majorité, c'est une grande fierté, cette reconnaissance ne fait pas l'unanimité : l'absence de référence au catharisme est difficile à accepter pour certains, qui estiment que ce faisant, «on laisse les vainqueurs écrire l'Histoire...» Ce qui est factuellement exact, et de tous temps : après tout, ce sont bien les registres d'inquisition de Jacques Fournier qui ont permis de décrire le quotidien du village de Montailou au début du XIV^e siècle !

A.C et C.D.

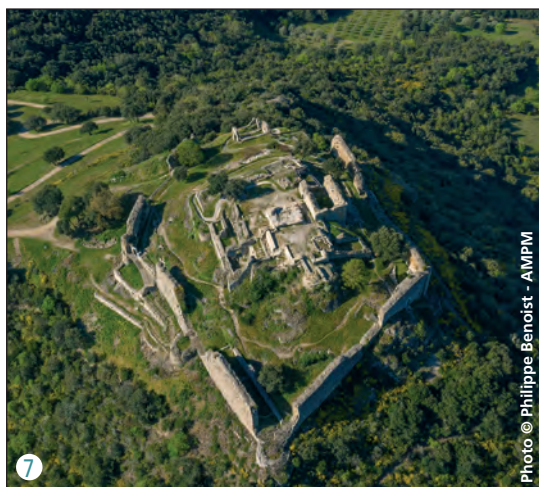
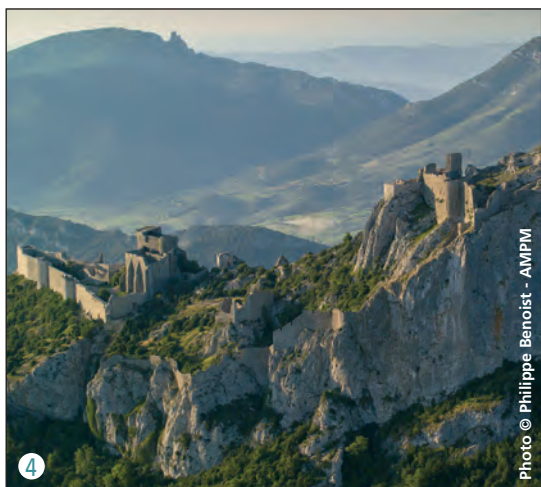
Photos © Philippe Benoist - AMPM

Et maintenant ?

Montségur qui avait déjà obtenu le label grand site de France en janvier 2026, fait actuellement l'objet d'importants travaux de cristallisation. Depuis juin, la première tranche s'attache à retirer la végétation des terrasses du castrum et à intervenir sur le donjon. Propriété du village de Montségur, le château a perdu de sa superbe touristique et n'accueille «que» quelque 35.000 visiteurs payants par an, sachant que nombreux sont ceux qui montent en «resquillant». Le maire avait, dans nos colonnes, tiré la sonnette d'alarme et imaginé remettre un guichet à mi-parcours, avant de reconsidérer sa décision. Au demeurant, le classement Unesco devrait avoir un effet «boost» sur la fréquentation et la question de la sécurisation de l'accès dans la montée va se poser, car actuellement, des milliers de pas ont usé les pierres qui sont devenues glissantes.



- ① Les fortifications de Carcassonne
- ② Le château d'Aguilar
- ③ Le château de Lastours
- ④ Le château de Peyrepertuse
- ⑤ Le château de Puilaurens
- ⑥ Le château de Queribus
- ⑦ Le château de Termes



Rencontres transfrontalières Les 4 rendez-vous à ne pas rater !

Les rencontres transfrontalières font leur retour dans les Pyrénées Ariégeoises. La période estivale marque le retour des rencontres transfrontalières réunissant andorrans, catalans et français.

Elles traduisent tous les ans au mois d'août la volonté de renforcer les liens sous un angle à la fois humain, social et culturel. Elles prennent la forme de rencontres conviviales organisées sur les cols d'altitude frontaliers ou dans les villages du Parc Pyrénéen des Trois Nations, entre France, Espagne et Andorre.

Ces rencontres ont pour objectif de faire vivre ou revivre les traditions transfrontalières héritées des échanges entre bergers et valléens français, catalans et andorrans qui se retrouvaient autrefois aux différents «ports» (cols) de montagne. Ces rassemblements, connus sous le nom de «Trobadas», constituent un précieux témoignage du patrimoine culturel pyrénéen. Aujourd'hui, ces rendez-vous vont bien au-delà de l'activité pastorale. Habitants, bergers, éleveurs, randonneurs et visiteurs sont invités à partager des journées placées sous le signe de la convivialité, de l'ouverture, du multilinguisme et des échanges intergénérationnels.

Le 2 août, rendez-vous au Port de Salau pour une rencontre célébrant l'amitié occitano-catalane. Au programme : musique, chants et dégustation de produits locaux, dans une ambiance festive et conviviale.

Le 23 août, rendez-vous dans le Val de Cardos et à Tavascan par-delà le port du Martérat et la commune d'Ustou, pour la fête des sorcières et la foire enchantée du Pallars. Tout au long de la journée, un marché d'artisans et une foire aux objets faits main s'installent et diverses animations dévoilent la vie nocturne de cette vallée.

Le 29 août, une rencontre franco-catalane se tiendra à 2500 m d'altitude au Port de Bouet à Auzat dans une atmosphère résolument festive.



Enfin, le 5 septembre, direction le Port du Rat également à Auzat pour rejoindre les participants andorrans de la vallée d'Ordino. Une randonnée largement récompensée par la convivialité et les échanges qui font l'esprit de ces rencontres.

Plusieurs de ces rencontres sont organisées dans le cadre du projet européen POCTEFA du Parc Pyrénéen des Trois Nations (PP3N), cofinancé à 65% par l'Union européenne à travers le Programme Interreg VI-A -Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

Le Parc Pyrénéen des Trois Nations, créé en 2018, rassemble quatre espaces naturels protégés : le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, le Parc Natural de l'Alt Pirineu en Catalogne, ainsi que les parcs naturels des vallées de Sorteny et de Comapedrosa, en Andorre.

Les informations actualisées sur ce programme de rencontres seront accessibles sur le site internet et sur les réseaux sociaux du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Une activité record pour les pompiers de l'Ariège

Un été sur tous les fronts

Les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Ariège connaissent un été éprouvant, à la suite d'un premier semestre qui a vu les sollicitations se multiplier. Le contexte des incendies estivaux s'ajoute à une activité déjà hors normes pour les soldats du feu.

A l'heure où, en début de semaine, se profilait le 4^e épisode caniculaire en moins de deux mois, le colonel Olivier Blanco ne se fait pas d'illusions : en nombre d'interventions, l'année 2026 va sans doute battre le record enregistré en 2022. A l'époque, le SDIS 09 avait réalisé 10 963 sor-

ties. *«Mais là, depuis un an, on a cinq mois records avec plus de 1000 interventions mensuelles»,* commente le patron des pompiers ariégeois. *«Juin 2026 était historique, juillet prend la même direction».*

L'année a d'abord été marquée par un hiver particulièrement

pluvieux et doux, avec des sols saturés d'eau, des quantités importantes de neige... Et au final peu de feux d'espaces naturels (écobuages), mais plusieurs inondations en février.

Dans la même saison hivernale, l'épidémie de grippe a entraîné le déclenchement du plan blanc au CHIVA. Ajoutez à cela l'enchaînement des canicules depuis le mois de mai, la gestion d'événements tels que le Tour de France, et la traditionnelle saison touristique estivale : *«l'activité opérationnelle est en hausse de 30% par rapport à l'an dernier».* Dans cet ensemble, le chapitre des feux de forêts en période estivale tient une bonne part. *«Nous avons notre doctrine opérationnelle, la préparation des personnels et des matériels en avril-mai, la constitution d'un groupe de 20 personnes et 6*



Le préfet de l'Ariège Hervé Brabant est venu remercier les pompiers ariégeois pour leur engagement, se disant *«conscient qu'on arrive dans la zone rouge opérationnelle»*.

véhicules en permanence à disposition d'autres départements au titre de la solidarité nationale, une analyse biquotidienne des risques d'incendie, des patrouilles ONF / SDIS sur les secteurs à risque en juillet-août...»

La météo du risque permet notamment de positionner des moyens aériens en guet armé : ce sont des avions Dash qui tournent dans le ciel en suivant des

circuits prédéterminés, et que les SDIS peuvent saisir en cas de besoin : *«on ne le sait pas forcément, mais 95% des feux sont éteints avant de dépasser les 5 hectares, notamment grâce à ces moyens»*, souligne le colonel Blanco.

En Ariège, les incendies n'ont pas manqué, depuis le 30 juin et ces flammes qui ont dévoré 4 hectares à Aleu, et contre lesquelles 91 personnels ont lutté avec le renfort d'un hélicoptère bombardier d'eau loué par le SDIS, et qui a effectué 14 largages. Le 2 juillet, 58 personnels (dont le groupe ariégeois qui partait lutter contre l'incendie de Canet en Roussillon) étaient mobilisés sur l'incendie survenu à St-Jean du Falga le long de la N20, avec 10 largages d'eau par hélicoptère - les flammes se sont arrêtées tout près de maisons que les pompiers ont pu protéger. Deux jours plus tard, c'est le secteur de Pélissou, à Varilhes, qui était en feu : 27 hectares parcourus, 70 personnes mises en sécurité, et une centaine de personnels qui ont lutté avec succès pour protéger des habitations ainsi que le secteur industriel (Smectom, AMI Metals...). Un Dash a participé à l'opération avec deux largages. On pense aussi à l'incendie des Bordes /



Les pompiers de retour d'intervention en Gironde. *«C'était démentiel, une apocalypse»,* dira Stéphane Demougeot.



Les pompiers ariégeois en renfort dans le Tarn.
Photo © SDIS 09

Uchentein, «pas éteint à ce jour, sous surveillance active», qui a ravagé 230 hectares d'espaces naturels malgré l'engagement de 85 personnels, et des moyens aériens inédits (voir la Gazette de la semaine dernière) : «au total, 560 tonnes d'eau ont été larguées».

En Gironde, «un feu démentiel»

Montségur et Aston figurent aussi au tableau des communes touchées par des incendies dans des secteurs difficiles d'accès, ou encore le feu déclaré le 24 juillet à Perles-et-Castelet, dans un contexte là aussi inédit qui avait vu une partie de l'Ariège classée «risque très sévère». Des incendies locaux qui n'ont pas empêché les pompiers ariégeois de partir en renfort dans la Drôme, l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Tarn, ou encore sur le front des terribles incendies qui font rage en Gironde et dans les Landes.

S'ils ont commencé à défendre des habitations du côté de Biscarosse le 24 juillet, les sept personnels du SDIS 09 ont été ensuite déployés à Marcheprie (33) pour défendre un site sensible du Commissariat à l'énergie atomique.

«C'était démentiel, une apocalypse», se souvient Stéphane Demougeot, au lendemain de son retour en Ariège. «Les feux évoluent, et nos tactiques doivent évoluer également, observe le colonel Blanco. Aux Bordes, on a vu des sautes de feu de 200 mètres...» Ce qui implique, pour les pompiers, de redoubler de vigilance pour ne pas se retrouver encerclés. «Ce qui est sûr, c'est que le feu de forêt, en Ariège, n'est plus à considérer comme un risque particulier, mais bien un risque quotidien, poursuit le directeur du SDIS 09. Nos formations vont devoir prendre cela en considération».

Barbecues et feux d'artifice toujours interdits

Avec «50 interventions par jour en moyenne», la ressource humaine du service ariégeois se tend. Composé à 90% de volontaires, le corps des pompiers du département doit gérer la fatigue qui s'installe - et les risques qu'elle peut faire courir - mais aussi, à plus long terme, les questions de disponibilité : la sursollicitation fait que le SDIS a un mois d'avance dans

sa «consommation» des volants d'heures auxquelles se sont engagés les volontaires. Un sujet qu'il faudra traiter notamment avec les employeurs, «qui ont tous un comportement citoyen», insiste Olivier Blanco.

Venu, pour sa part, remercier les sapeurs-pompiers pour leur engagement, le préfet de l'Ariège Hervé Brabant s'est dit «conscient de la fatigue et de l'épuisement» qui peuvent gagner les troupes.

«En Ariège, nous venons de connaître cinq incendies avec des terrains particulièrement complexes, des choses que nous n'avions pas vues depuis longtemps. Et on arrive dans la zone rouge de l'activité opérationnelle». Le représentant de l'État a rappelé le cadre réglementaire qui s'impose dans le département depuis le 11 juillet, et désormais jusqu'au 10 août au moins : sont interdits les feux de camps, les feux de cuisson extérieurs à flamme nue (barbecues, planchas à gaz, méchouis...) à moins de 50 mètres de toute végétation, et dans certaines conditions horaires les travaux forestiers et travaux de soudage. De même, les spectacles pyrotechniques dont les feux d'artifice restent interdits.

«Nos comportements doivent évoluer», insiste M. Brabant, qui évoque aussi bien le sujet des mégots jetés inconsidérément, que les étincelles provoquées par le passage d'une tondeuse sur un caillou - on a vu récemment un début d'incendie provoqué de la sorte du côté de Mirepoix.

Par ailleurs, le sujet des obligations légales de débroussaillage reste majeur dans le département : le code forestier impose pour tout propriétaire de constructions, d'installations situées à l'intérieur de massifs forestiers et jusqu'à 200 mètres de ceux-ci, de procéder à un débroussaillage réglementaire ⁽¹⁾. Mais ces obligations sont méconnues, et il y a là aussi une culture du risque de feu de forêt à développer localement...

A. C.

(1) la carte des obligations légales de débroussaillage est disponible à cette adresse : <https://tinyurl.com/5yuksytp>

Les pompiers ariégeois en renfort dans le Tarn.
Photo © SDIS 09



Cérémonie du 14 juillet à Lavelanet

Hommage aux sapeurs-pompiers

Beaucoup de monde au matin du 14 juillet à Lavelanet pour fêter la fête nationale.

Coq Lavelanétien, Porte-drapeaux, Sapeurs-pompiers du Pays d'Olmes, Gendarmerie nationale, institutionnel, Conseil municipal, Présidents et membres d'associations, dont Raconte-moi Lavelanet, Lavelanétien(e)s ont remonté l'avenue du 11 Novembre avant de se rendre au Monument aux Morts où s'était déjà installées l'École de musique municipale et la Société Philharmonique.

Suite aux dépôts de gerbes, musiques de circonstance et remerciements aux Porte-drapeaux, en redescendant en mairie pour la traditionnelle remise des trophées, le cortège s'est arrêté un instant au rond-point du cinéma afin de rendre hommage au défilé des sapeurs-pompiers du Pays d'Olmes. Beaucoup d'applaudissements et de



hourra ont émaillé ce défilé.

Peu après, dans le parc de l'Hôtel de Ville, le maire Marc Sanchez a rappelé que «derrière chaque intervention de notre centre de secours se cachent des femmes et des hommes qui acceptent de risquer leur propre sécurité pour protéger celle des autres. Leur enga-

gement, souvent discret, mérite notre plus profond respect et notre reconnaissance. À tous les sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires, merci pour votre courage, votre engagement et votre humanité. Vous êtes un exemple de solidarité et d'altruisme.»

■ A découvrir tout l'été

L'œuvre de Mady de la Giraudière



Au cœur de la maison où elle a grandi, l'œuvre de Mady de la Giraudière s'expose depuis le 25 juillet...

Jusqu'au 20 septembre, vous pourrez découvrir d'une autre façon les œuvres de l'artiste Lavelanétienne ; des œuvres mises en scène avec le talent qu'on lui connaît par Chin Meng Couquet.

Mis à l'honneur lors du 14 juillet

Noël Verdier, Paul Gos, André et Jean-Luc Marrot

Comme de tradition lors de la Fête de la Ville, et suite au défilé du 14 juillet, le public a pu assister à la remise de médailles de la Ville et de trophées d'honneur pour des personnalités, qui soit professionnellement, soit bénévolement s'investissent pour Lavelanet et le Pays d'Olmes.

Noël Verdier, cordonnier depuis 42 ans s'est vu remettre un trophée d'honneur. En avril 1984, Noël Verdier ouvrait sa cordonnerie rue de Verdun, marchant

ainsi dans les traces de son arrière-arrière-grand-père cordonnier à Barthélémy, au-dessus de Montferrier. 42 ans plus tard, on le retrouve sur la place

Albert-Gabarrou. Dans quelques mois, Noël prendra sa retraite et recherche activement, avec le concours de la mairie, un repreneur pour ce

commerce si essentiel.

André Marrot et son fils Jean-Luc Marrot se sont vu remettre respectivement la médaille de la Ville et le trophée d'honneur. Leur boucherie-charcuterie familiale fêtera l'an prochain ses cent ans. Cette enseigne est une histoire de famille et une institution à Lavelanet. Tout débute en 1927 avec Jean-Baptiste Marrot, éleveur à Saurat, qui fondait avec son épouse une échoppe de boucherie, au 5, rue Jean-Jaurès. André et Nicole Marrot reprennent le flambeau en 1970, avant que Jean-Luc ne prenne la succession.

Enfin, Paul Gos président de l'Anacr (association nationale des anciens combattants et de la Résistance), toujours présent a reçu la médaille de la Ville.

Ce dernier a indiqué : «c'est moi qui devrais remettre la médaille de l'accueil et de la solidarité à Lavelanet». Et d'expliquer, suite à la bataille de Vira le 9 juin 1944, Marguerite, sa maman, membre des FTPT (Francs-tireurs et partisans français) doit se cacher. «La solidarité a joué à plein», raconte Paul Gos, encore ému à ce souvenir. Jean Toulza de Montferrier cachera Marguerite, Paul âgé de presque 4 ans et sa petite sœur de 14 mois, chez un habitant de Lavelanet.

Absentes, les personnalités suivantes, Jean-Michel Cosaliés, André Saint-Sernin, Madame et Monsieur Galy, et David Tournié seront honorés ultérieurement.



Une clôture exceptionnelle au Mas-d'azil ! 14^e édition du Concours International de Violon Marie Cantagrill



Ce sont deux jeunes violonistes ariégeoises, Lila Coquillas - 8 ans et demi - (1^{er} prix débutant) et Kaori Dahan - 6 ans et demi - (1^{er} prix 1^{er} cycle), qui ont ouvert le concert des lauréats de ce 14^e Concours International de Violon.

Venait ensuite, le 1^{er} Prix du 3^e cycle, Jude Kimball Alexander Elliot, australien, à l'énergie et à la virtuosité remarquables ! Puis, les lauréats de l'Excellence sont entrés en scène, provoquant un enthousiasme formidable du public - notamment dans le Concerto de Bach, entre autres, où le sud-coréen Sijun Kim, 1^{er} Prix, ravissait le public par sa maîtrise et sa virtuosité ; un public qui l'ovationnait !

Ce concert des lauréats arrivait après une semaine de travail intense pour les candidats, mais

aussi pour les membres du jury présidé par Marie Cantagrill. Une exposition de Lutherie-archeterie se tenait pendant les 4 journées d'épreuves, permettant rencontre avec les luthiers, essais de violon, conseils, etc.

A ce propos, il faut souligner qu'en plus des deux violons, copies du Bernardus Calcanius de 1748 de Marie Cantagrill, fabriqués par les luthiers Sylvain Tournaire et Fabien Peyruc, et prêtés, depuis plusieurs années, à des jeunes instrumentistes du concours ne pouvant s'acheter des instruments de qualité, cette année, deux autres dons ont été faits : un archet, fabriqué dans l'atelier d'archeterie de l'ASEI (association qui s'occupe des jeunes en situation de handicap) et donné à une candidate, Isabel Vargas Gonzalez, par David Seguy, directeur de l'ESAT Carantans.

Ce Concours 2026 a permis d'en-

tendre des prestations d'un niveau particulièrement élevé, dans une atmosphère d'échange et de partage. Toutes les épreuves étaient ouvertes au public, à entrée libre, et chacun a pu se régaler des différentes interprétations de Bach, Vivaldi, St Saëns, Tchaïkovski, Brahms, Sibélius, etc ; et chaque Excellence devait jouer le beau morceau contemporain, écrit cette année, par Omar Yagoubi et qui s'intitule... : "L'ariégeois" !

Résultats des prix excellence

1^{er} Prix : Sijun Kim - Sud coréen
2^e Prix : Sherzod Abdiev- Usbek
3^e Prix : Junyu Yi- Chinois
4^e Prix :
Ryunosake Asano- Japonnais
Prix Contemporain :
Junyu Yi- Chinois
Prix Peyras : Albert Christea - Roumain

La danse au pluriel lance une «Fête de la Danse» début 2027

Après une pause imposée par la crise sanitaire, La danse au pluriel, association engagée pour la promotion de la danse en Ariège et en région annonce son retour avec une actualité riche en projets et en spectacles.

Créée pour fédérer les acteurs de la danse et démocratiser son accès, La danse au pluriel avait marqué les esprits en 2015 avec le lancement de la première Journée Internationale de la Danse en Ariège qui soutenu notamment par le Ministère de la Culture, la Confédération Nationale de Danse et l'International Theatre Institute. Des danseurs du Ballet du Capitole étaient notamment intervenus lors de cette manifestation. Cet événement,

qui avait su rassembler les écoles de danse du département, avait donné naissance à une tradition forte, malheureusement interrompue par la pandémie.

Aujourd'hui, l'association relance ses activités et prépare un grand retour des spectacles, avec une ambition renforcée : «faire de l'Ariège le cœur battant de la danse en Occitanie». La Journée Internationale de la Danse se transforme pour devenir la «Fête de la Danse» pour 4 jours de festival exceptionnel qui se déroulera à Foix fin avril 2027. Au programme : Exposition de photos sur les murs de la ville ; Un spectacle inédit en plein air ; Un spectacle de danse avec des solistes de plusieurs ballets de France ; Un spectacle inter-écoles avec une quinzaine d'écoles de toute la région ; Des barres ouvertes.

«Nous souhaitons proposer une programmation nationale, complémentaire à celle de l'Estive, avec des compagnies et des artistes de renom. Ces 4 jours seront un grand rassemblement fédérateur pour tous



les amateurs et les écoles de danse de la région qui sont invitées à participer à ce moment unique de partage et de célébration» précisent Nadège Berton et Frédéric Armand, co-présidents.

L'objectif est clair : positionner l'Ariège comme un territoire incontournable pour la danse en Occitanie, tout en offrant une vitrine à la richesse et à la diversité des pratiques chorégraphiques locales et nationales. Pour concrétiser cette ambition, l'association a d'ores et déjà mobilisé les pouvoirs publics, jusqu'au Ministère de la Culture, qui ont exprimé leur soutien à ce projet structurant pour la vie culturelle du territoire.

L'association est également en quête de partenaires et mécènes privés pour accompagner cette dynamique et pérenniser la Fête de la Danse.

A Engomer, la D 618 en travaux

Depuis le 27 juillet, le Conseil départemental a engagé des travaux de confortement du mur de soutènement situé le long de la RD 618, sur la commune d'Engomer.

«Les inspections réalisées sur cet ouvrage ont révélé d'importants désordres affectant sa structure», indique le conseil départemental. Ce mur joue un rôle essentiel puisqu'il assure à la fois le soutien de la chaussée de la route départementale et constitue un élément du canal d'amenée d'eau alimentant les Papeteries Martin.

Face à l'évolution de ces dégradations, une intervention rapide est devenue indispensable afin de préserver la stabilité de l'ouvrage et de garantir la sécurité des usagers de la route. Ainsi, pendant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue sur la RD 618, mais adaptée aux conditions du chantier. La vitesse sera limitée à 50 km/h et un alternat par feux tricolores sera mis en place. Le chantier, d'une durée prévisionnelle de deux semaines, doit s'achever le 7 août.

Ecoles et canicule : comment Foix veut s'adapter

Deux des trois épisodes caniculaires survenus pour l'heure cette année se sont produits en période scolaire. Avec pour conséquence de tourner une nouvelle fois les regards vers des écoles qui, à Foix comme ailleurs, ne sont pas adaptées à la nouvelle donne. La nouvelle municipalité fuxéenne veut agir, mais pas n'importe comment.

Dans la cité comtale, on dénombre six écoles d'âges variés : la plus ancienne, Lucien-Goron, date de 1860 - mais ce fut d'abord, et longtemps, un hôpital militaire. Le bâtiment plus moderne, dit «Marie-Carol», lui fut adjoint un siècle plus tard. Quant aux écoles Paul-Bert, Parmentier, du Courbet (Mandela) et du Cardié, elles virent le jour à la toute fin des années 1960 et

début des années 1970, pour accompagner l'urbanisation des quartiers de la ville. A l'époque, les préoccupations environnementales n'étaient pas au centre des politiques publiques.

La plus récente des écoles, celle de Cadirac, a été inaugurée en 2005 avec un label «haute qualité environnementale», mais aussi des verrières qui génèrent

de la chaleur en été.

L'ensemble est-il adapté au changement climatique ? Les usagers, familles d'élèves en premier lieu, témoignent de fortes chaleurs dans les salles quand la canicule frappe. Et les derniers épisodes en date n'ont pas échappé à la règle. La nouvelle majorité municipale a été interpellée sur le sujet au conseil municipal du 27 juin, le premier adjoint Bernard

Tavella expliquant que «42 ventilateurs supplémentaires ont été achetés, et nous avons expérimenté avec succès le déploiement de brumisateurs à l'école Parmentier». Le maire Jérôme Matéos a pour sa part souligné «la capacité de résilience des enfants» et expliqué n'avoir pas voulu fermer les écoles «dans un but social», avant de s'interroger : «depuis la canicule de 2003, que s'est-il passé à Foix ? Peut-être pas grand-chose...» De quoi faire bondir la maire précédente Marine Bordes : «je m'inscris complètement en faux, nous avons acheté des ventilateurs, des brumisateurs...»

Du retard par rapport à d'autres communes

Quelques semaines plus tard, les représentants de la majorité ne vont pas jusqu'à dire que rien n'a été fait auparavant dans un bâti scolaire vieillissant : «il y a eu des changements de menuiseries, et des travaux d'isolation de toitures étaient prévus à Paul-Bert et

au Cardié», admettent volontiers M. Matéos et ses adjoints M. Tavella, Mathieu Gaston-Bigata (affaires scolaires) et Philippe Séguélas (environnement). Mais le chantier de l'adaptation reste très ouvert : «Il s'agit d'apporter d'abord des réponses rapides, estiment les élus fuxéens. Des stores, des rideaux, des films réfléchissants...» La très coûteuse isolation ne sera pas générale, pas plus que la climatisation : Jérôme Matéos répète volontiers que «ce serait une hérésie de climatiser chaque salle des bâtiments municipaux, nous ne sommes pas à Dubaï ! En revanche, chaque salle de chaque école sera équipée de ventilateurs de plafond. Et nous nous engageons à climatiser une salle par école», pour servir de refuge en quelque sorte.

Quant aux extérieurs, Foix a pris du retard par rapport à d'autres communes : l'expérimentation de la végétalisation d'une première cour d'école (à Lucien-Goron) annoncée en 2024 n'a pas encore



Le maire de Foix, Jérôme Matéos et ses adjoints Mathieu Gaston-Bigata (affaires scolaires) Philippe Séguélas (environnement) et Bernard Tavella (travaux).

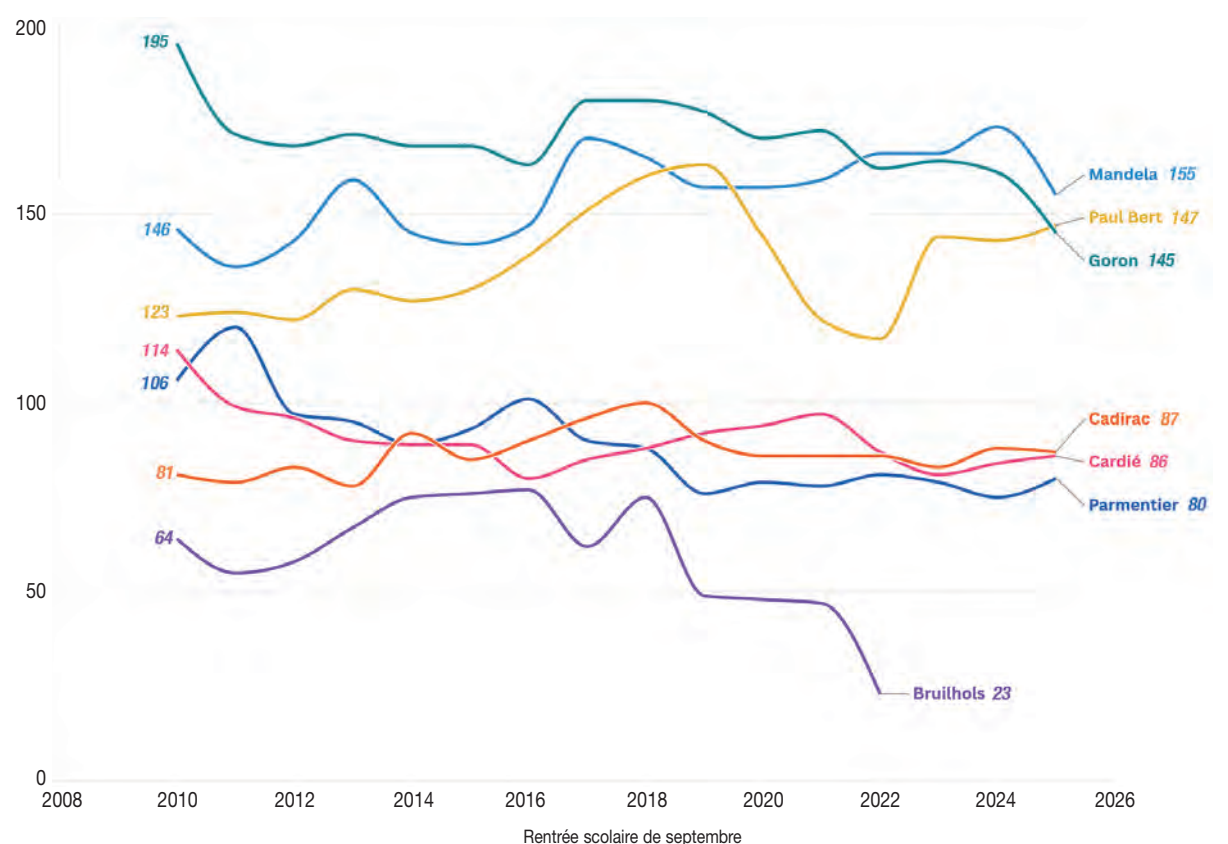
Ecoles : du changement annoncé à Lucien-Goron

En 2023, pour accepter la fermeture des deux dernières classes de l'école des Bruilhols, le maire de Foix Norbert Meler avait négocié avec l'inspection académique un moratoire, qui empêchait toute fermeture de classe pour les rentrées de septembre 2024, 2025 et 2026.

Mais les effectifs scolaires n'ont pas cessé de diminuer dans la cité comtale (voir l'infographie ci-contre) : avec une moyenne d'à peine 20 élèves par classe (variable selon les écoles), la ville pourrait être touchée par des fermetures lors de la carte scolaire de 2027. Ce à quoi ne se résigne pas la nouvelle municipalité de Jérôme Matéos, qui veut «le développement de projets originaux dans les écoles, pour les rendre attractives».

Et puis, «on peut rationaliser le foncier», pointe le maire-adjoint Mathieu Gaston-Bigata. Qui indique sa volonté de voir l'étage de l'école Lucien-Goron à nouveau occupé : «on veut y transférer les classes de CM1 et CM2 qui sont actuellement dans le bâtiment Marie-Carol». Ce qui permettrait de libérer ce dernier «pour accueillir des associations, avec un accès séparé par la rue du Camp de la Palle».

Evolution des effectifs scolaires à Foix 2010-2025



été concrétisée, mais Philippe Séguélas veut avancer sur le sujet de cours d'école qui deviennent vite des puits de chaleur : «*on peut jouer sur la couleur du revêtement, sur les matières... Et puis il faut arborer, ce qui apporte une climatisation naturelle. Toutes les écoles auront des zones végétalisées*».

Pour financer cette adaptation, un plan pluriannuel d'investissement va être lancé, avec 250.000€ déjà annoncés pour l'année 2027. La ville sollicitera également les différents dispositifs d'aide, comme celui développé récemment par EDF. Le maire ajoute en conclusion que «*en cas de canicule extrême, nos locaux scolaires avec leur salle climatisée pourront servir de refuge pour la population des quartiers, comme la salle Jean-Jaurès qui va être elle aussi climatisée*».

A. C.

Rentrée studieuse pour tous !

L'année scolaire 2026-2027 ne sera pas de tout repos pour la communauté éducative fuxéenne.

Elus, enseignants, personnels et parents auront bien sûr à discuter des travaux d'adaptation au changement climatique, mais il va aussi leur falloir plancher sur la révision du Projet éducatif de territoire (PEDT). Et Mathieu Gaston-Bigata ne cache pas non plus que la municipalité va mettre en débat la question des rythmes scolaires. La cité comtale fait partie des 10% de communes françaises qui sont restées au régime général des 4,5 jours de classe par semaine, quand 90% des communes sont repassées à 4 jours par dérogation.

Autre chantier à mener : l'exposition des salles de classe au radon, ce gaz naturel radioactif qui peut s'accumuler dans les espaces clos. L'école du Cardié avait été le théâtre d'une polémique cet hiver, quand des parents d'élèves ont découvert que le bâtiment avait connu en 2019 des taux supérieurs à la référence, de 300 bq/m³ - et que si des actions avaient été mises en œuvre par la municipalité de l'époque, la procédure réglementaire n'avait pas été suivie. Une nouvelle campagne de mesure a été faite de février à avril, «*et le taux est inférieur à la référence*», apprécie M. Gaston-Bigata. Qui ne veut pour autant pas en rester là : «*afin de lever toute ambiguïté, nous allons lancer une étude sur le radon dans toutes les écoles, avec des mesures faites dans les règles de l'art*».

L'Office de tourisme de Foix, labellisé «destination excellence»

L'Office de Tourisme Foix Ariège-Pyrénées vient d'obtenir la marque d'Etat Destination d'Excellence avec un score global de 90,63%, devenant ainsi le premier office de tourisme d'Ariège à décrocher cette distinction.

Cette marque récompense un haut niveau d'exigence en matière de qualité de l'accueil, de services aux visiteurs et d'engagement en faveur d'un tourisme plus durable. Déjà labellisé Qualité Tourisme™ depuis 2020, l'Office de Tourisme Foix Ariège Pyrénées vient de valider le nouveau référentiel Destination d'Excellence, qui remplace progressivement cette marque nationale. Elle évalue désormais deux dimensions complémentaires : la qualité de l'accueil et des services, ainsi que l'engagement en faveur du développement durable. L'obtention de la marque repose sur un audit documentaire complété par plusieurs audits mystères réalisés sur les différents canaux d'accueil : téléphone et mails (en français comme en langues étrangères), réseaux sociaux et visite anonyme de l'office de tourisme.

Résultats de l'audit :
- 91,74% pour le pilier Qualité de l'accueil et des services et 89,51% pour le pilier

Éco-responsabilité. Soit un score moyen de 90,63%.

«*Pour les visiteurs, cette marque est un gage de confiance. Elle atteste d'un accueil de qualité, de services fiables et d'un engagement concret en faveur d'un tourisme plus responsable*» se réjouit l'équipe de l'OT.

Par ailleurs, dans la newsletter aux partenaires, l'Office note que le mois de juin, avec la canicule précoce, a pesé directement sur la fréquentation.

«*Côté Office, la fréquentation physique est en repli (de -16% par rapport à 2025),*



impactée par cette canicule et l'absence de jours fériés sur la période. Le profil des visiteurs évolue : moins de groupes et de familles (sorties scolaires annulées), plus d'individuels. Le tourisme de proximité se confirme, avec un public ariégeois en forte hausse (+21%) et une clientèle néerlandaise en progression (+55%).»

Les événements culturels et le Tour de France ont séduit, malgré la chaleur écrasante, tandis que le patrimoine et les randonnées reculent, freinés par la chaleur. Les visiteurs se renseignent davan-

tage en ligne, avec en tête les fêtes, animations et l'agenda. L'intérêt pour la destination reste bien présent, il se déplace simplement vers le digital et vers un public plus local et de proximité. Les problématiques liées au pouvoir d'achat contraignent les visiteurs à faire attention à leurs dépenses et à partir moins loin de chez eux. Dans ce contexte global, les professionnels s'adaptent pour tenter de maintenir une activité satisfaisante.

C.D.

Challenge du Montcalm : Favoriser les produits locaux

Quel rapport entre la pâtisserie Mazas à Foix et les épreuves du Challenge du Montcalm ?

Une dizaine de kilos de pâte d'amande enrobée de chocolat noir, soit 1.500 bonbons destinés aux divers ravitaillements, preuve encore que les événements du genre contribuent à favoriser les produits locaux. Cela dit, tous les indicateurs de la 36^e édition qui aura lieu du 13 au 16 août sont au vert puisque les épreuves reines affichent complet. Il reste quelques dossards disponibles pour le Trail

by night, Les Mineurs et la Jove. Quant aux accompagnants, ils devront s'informer car le stationnement et l'accès aux sites seront réglementés, on pense là aux secteurs de Soulcem et de l'Artigues. Huit parkings restent cependant accessibles à tous à Auzat et tout au long de la D8.

L'épreuve offre aussi une belle opportunité à tous ceux qui voudraient en qualité de bénévoles, participer de l'intérieur : signalisation, accueil, ravitaillement, balisage... il y en a pour tous les goûts.

D.L.



Après l'oeuf de dinosaure destiné aux jeunes visiteurs du Parc de la Préhistoire à Pâques, Laurent Mazas et son équipe se sont vus confier la fabrication de 1.500 bonbons destinés au ravitaillement des traileurs du Challenge du Montcalm.

Souvenir, *Jean Claude Chevalier : un an déjà...*

Jean Claude Chevalier s'est éteint à 82 ans, le 29 juillet 2025. Sa famille, ses proches, d'anciens élèves, nous prient d'insérer ce texte à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition.

Un an déjà...

que Jean-Claude Chevalier a quitté l'Ariège, l'Andorre, ses amis, ses frères, ses compagnons de tous bords, ses proches pour s'acheminer vers l'Orient éternel... vers un monde aussi merveilleux, nous l'espérons, que ceux dans lesquels le fabuleux conteur qu'il était, savait nous emporter. Dans un monde où son esprit espiègle le conduira à se glisser dans des rôles aussi divers que surprenants. Comme de son vivant où il fut successivement ou simultanément : professeur, écrivain, chercheur, conférencier, journaliste, bâtisseur, cinéaste, acteur, cavalier, agriculteur, gardant toujours en lui une quête profonde de spiritualité. Autant de traits qui façonnent l'homme facétieux et déroutant qui aimait dire et faire...

Fils unique, né au Pont Neuf à Pamiers, c'est dans le scoutisme qu'il trouva des frères. De louveteau à chef scout il y découvrit les valeurs humanistes qu'il transmet aux plus jeunes lors de veillées, grands jeux et plus tard dans ses classes. Son goût pour l'animation ne cessa de l'accompagner tant dans sa vie professionnelle que dans la cité.

A l'Université, c'est la langue française qu'il apprit à maîtriser et à enseigner... devenant un prof. de français jugé atypique par ses anciens élèves. Il exerça à Pamiers où il réalisa son premier film (Le pépin) avec ses élèves de 6^e au collège Bayle. Après le Lycée de Mirepoix il partit, en famille, 6 ans en coopération au Colegio Francia de Caracas où il réalisa deux courts métrages primés (Canaïma, Petaquire). De retour en Ariège, il fut nommé au collège Lakanal à Foix. Là, en fils de menuisier, durant les fins de semaine, il monta de lourdes planches jusqu'au 3^e étage pour bâtir les gradins, du «Théâtre de Poche» où ses élèves interpré-



taient des pièces écrites en classe (Jacquelin de Brassac,...). Puis ce fut le Lycée de Foix où il fut à l'origine de la section Lettres-cinéma-audiovisuel (reportages sur Pechiney, le Centre des impôts, ...). Il termina sa carrière au Lycée Comte de Foix et à l'Université en Andorre.

Une rencontre décisive en 1969 avec Isabelle Sandy fut le point de départ d'une recherche passionnante qui se conclut par une thèse de doctorat intitulée «Le Régionalisme Spiritualiste dans l'œuvre d'Isabelle Sandy». Il publia également dans le Journal de l'Ariège plusieurs articles sur cette autrice, chantre des terres d'Ariège et d'Andorre. Le ministère de la culture andorran sollicita sa coopération pour divers événements lui étant consacrés dont une exposition et l'édition bilingue de «Andorra ou les Hommes d'airain».

Poursuivant ses recherches, il s'intéressa ensuite au tournage rocambolesque, du film «Andorra» en 1941, adaptation cinématographique de ce roman écrit et primé en 1923. Dans un essai de plus de 700 pages, édité en catalan et en français : «Ces temps de guerre et d'étoiles », il

apporte un éclairage sur les péripéties de sa réalisation et les zones d'ombre du cinéma sous l'Occupation.

Passionné par le catharisme, il collabora de nombreuses années aux Cahiers d'Etudes Cathares. Ses talents de conteur lui ont ouvert la porte de plusieurs émissions sur radio Médiane dont une en direct depuis le château de Montségur lors d'un solstice d'été. Président de l'office de Tourisme de Foix, il participa avec enthousiasme aux Journées médiévales dès leur début. Aimant jouer, se costumer il y fut cavalier, sarrasin, bateleur, cathare, charmeur de serpent, évêque ou manant...

Comme le disait un de ses anciens élèves : «*Nous garderons de monsieur Chevalier l'image d'un homme «pas banal» qui a su allumer quantité d'étoiles qui scintilleront encore longtemps dans la voûte céleste.*»

■ Région Occitanie Les aides votées pour l'Ariège

En Ariège, sur proposition de Carole Delga, 148 dossiers vont recevoir une aide régionale représentant un montant total de 2,7 M€. Focus sur quelques unes.

● St-Paul-de-Jarrat : nouveaux logements, matériaux locaux

Deux nouveaux bâtiments de l'impasse du quartier de Ventrille, composés de deux F2 et de quatre F3, accueillent depuis le 1^{er} juillet des locataires seniors. Ces derniers vont notamment bénéficier de loyers très mesurés et de logements climatisés construits en bois issu des forêts environnantes et qui a été découpé à la scierie du village. La Région a financé la construction ce projet à hauteur de 50.000€.

● St-Girons : remise en beauté

La première phase de la restauration de la façade du château des Vicomtes du Couserans, donnant sur le Salat et sur la place du marché, est presque terminée. Les travaux ont redonné tout son éclat à la belle façade du XVI^e siècle. Mises en valeur, les fenêtres caractéristiques de cette époque ont fait l'objet d'un patient travail de restauration qui a également permis de redécouvrir des canonnières oubliées. La Région accompagne ce chantier par une subvention de 45.000€.

● Lescure : l'ancienne discothèque change de vocation

En préemptant il y a deux ans ce bâtiment de 500 m², la municipalité a souhaité créer une activité d'économie circulaire qui redonnera une nouvelle vie à de nombreux objets finissant habituellement à la déchetterie. La ressourcerie ouvrira ses portes à la rentrée. Les habitants pourront y déposer leurs objets usagés ou en acquérir de nouveaux, à très bas prix. La Région soutient ce projet à hauteur de 29 000€, dans le cadre de sa politique d'aide à la réalisation de projets locaux conçus autour de la gestion et le recyclage des objets usagés.

● Mazères : le musée Ardouin évolue

À sa réouverture au printemps 2028, les visiteurs découvriront le nouveau parcours thématique «Comte de Foix à Mazères», aménagé dans les salles du sous-sol et du rez-de-chaussée. La muséographie, conçue pour attirer un public jeune et familial, est soutenue par la Région Occitanie avec une subvention de 61.500€, dans le cadre de sa politique de création d'équipements culturels de proximité.

● Régat, Lérans et Laroque d'Olmes : sécuriser l'approvisionnement du barrage de Montbel

Le conseil départemental de l'Ariège a lancé dès 2014 une réflexion sur le remplissage du barrage de Montbel. Garantir le remplissage du barrage est un enjeu majeur pour l'Ariège. Cette retenue joue en effet un rôle essentiel, surtout pendant les périodes sèches, pour assurer l'irrigation agricole, maintenir un débit minimal dans les rivières en été et ainsi faire face au changement climatique. Sans augmenter les prélèvements estivaux et impacter la faune aquatique, le projet reliant le Touyre au lac de Montbel garantira l'apport supplémentaire d'eau durant les périodes de hautes eaux (novembre à juin). Ce projet soutenu par la Région à hauteur de 1.000.000€ s'inscrit dans les objectifs du «Plan Eau : tous concernés, tous mobilisés en Occitanie».

Rdrone Concept, à St-Pierre de Rivière Nettoyer les toitures et lutter contre les nuisibles

Richard Danis a développé une gamme de services destinés à protéger des locaux d'habitations, professionnels ou publics, tout en suivant une démarche écoresponsable.

C'est un changement de carrière comme un retour aux sources, pour celui qui se décrit comme «passionné d'aéromodélisme depuis ma jeunesse». Concevant ses premiers drones de loisirs en autodidacte il y a une quinzaine d'années, il en fait aujourd'hui un support essentiel de son activité professionnelle - diplômes officiels de télépilote en poche. Son entreprise Rdrone Concept, basée à St-Pierre de Rivière, dévoile toute une gamme de prestations de services. La première, c'est le nettoyage et le traitement des toitures et/ou des façades, par drone ; une lutte contre les mousses et autres qui évite tout contact avec la couverture du toit et qui élimine le besoin d'échafaudages. «L'intervention par drone facilite aussi des chantiers difficiles d'accès ou très hauts», précise le technicien. Qui utilise des appareils made in France, «dont je connais la structure électronique, et que je peux modifier avec de l'impression 3D», lui permettant d'adapter la



technologie à chaque configuration de lieux. Côté produits utilisés, «ils sont sans javel ni chlore ni acide, et à 95% biodégradables», explique celui qui avance une démarche «écoresponsable». Richard Danis utilise les drones pour traiter un tout autre problème, celui des frelons asiatiques. «C'est une spécialisation très importante, assure-t-il, après avoir travaillé la méthode pour avoir le moins d'impact possible sur l'environnement immédiat. Le produit est injecté directement au coeur du nid, avec seulement la dose nécessaire. La quantité de produit diffusée est un vrai enjeu». La technologie, qui utilise des produits certifiés et qui peut également être activée pour traiter des nids de guêpes, permet là aussi d'atteindre très

rapidement la cime des arbres les plus hauts, ou d'opérer dans des zones inaccessibles dans des bâtiments anciens, des monuments historiques... Et là aussi, on évite tout risque de chute pour l'intervenant.

Rdrone Concept peut par ailleurs se pencher sur le traitement de nuisibles très terre-à-terre, des rats aux taupes en passant par les souris, blattes et autres fourmis, «avec un diagnostic précis et un traitement sécurisé». L'entreprise a également développé une solution de lutte contre les chenilles processionnaires.

A.C.

Contact : 06 74 84 07 58 ou
contact@rdroneconcept.com.

Plus d'infos sur rdroneconcept.com



■ Mine de Salau

Un énième rebondissement au tribunal administratif

En janvier dernier, le gouvernement ré-accordait à la société Variscan Mines, filiale de l'australien Apollo Minerals, le permis exclusif de recherches minier dit «permis de Couflens» et portant sur la mine de Salau.

Permis qui, portant notamment sur la ressource en tungstène du site, avait été attribué une première fois à cette entreprise en octobre 2016, avant d'être plusieurs fois cassé par la justice administrative saisie par les opposants à la réouverture de la mine dont l'exploitation a cessé il y a quarante ans. Mais, *in fine*, le Conseil d'Etat donnait raison à l'Etat lors de la dernière décision possible, le 24 novembre 2025.

Alors même qu'une nouvelle démarche de PERM était en cours, avec notamment l'entreprise Neometal sur les rangs, le gouvernement décidait deux mois plus tard de ré-attribuer le permis initial à Variscan, ce qui valait une première contestation en justice de la part de Neometal. Aujourd'hui, ce sont les opposants à la réouverture de la mine, Stop Mine Salau et six autres associations, qui viennent de déposer à leur tour un recours le 29 juin. «Depuis le 22 janvier, nous essayons d'obtenir des informations sur le cheminement juridique de l'Etat qui a conduit celui-ci à ré-attribuer un PERM pourtant échu depuis février 2022, explique Stop Mine Salau. Toutes nos demandes, quelles aient été adressées au Ministère des Finances ou à la Préfecture de l'Ariège n'ont pas reçu de réponses !».

Ce sont en fait deux recours qui sont déposés par les opposants : l'un en référé qui vise à mettre en lumière que «le dossier de 2016 n'est plus compatible avec les législations d'aujourd'hui», l'autre

sur le fond pour contester l'interprétation faite par l'Etat de l'arrêt du Conseil d'Etat qui l'a conduit à ré-attribuer le PERM de Couflens à Variscan pour une durée de cinq ans sans autres explications.

Le 17 juillet dernier, le Tribunal administratif de Toulouse a rendu une décision en référé, observant, arguments juridiques à l'appui, que «en octroyant dans sa décision du 22 janvier 2026, un nouveau délai de validité de cinq ans associé au permis de recherches publié le 11 février 2017 et alors que le ministre chargé des mines, qui n'a pas produit de mémoire en défense, ne conteste pas ce point, ce dernier doit être regardé comme ayant édicté, le 22 janvier 2026, une nouvelle décision d'octroi de droits miniers à la société Variscan Mines». Et considérant *in fine* que «en l'état de l'instruction, alors qu'il apparaît que le permis exclusif de recherches en litige est en tout état de cause susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement, le moyen tiré de ce que la décision en litige ne pouvait être prise sans qu'ait été réalisée une évaluation environnementale est de nature à entraîner la suspension de la décision du 22 janvier 2026».

L'exécution de cette décision ministérielle en date du 22 janvier dernier est donc suspendue jusqu'à ce qu'il soit statué au fond sur sa légalité.

A. C.

Du 2 au 30 août

La balade extraordinaire de Lieurac

La balade artistique et botanique est toujours gratuite, mais pour cette 26^e édition, la formule est simplifiée pour plus d'immersion.

C'est un site enchanteur, un havre de paix et de patience qui se visite dans le respect absolu de toutes celles et ceux qui oeuvrent toute l'année à son élaboration. Ici nature et culture sont étroitement imbriquées, le land art est élevé au rang d'art majeur, et les artistes qui exposent ont à cœur de passer un message de tolérance et d'humanité. Cette année, le Jardin adopte une nouvelle formule : finis le "Petit Jardin" et le "Grand Jardin", place à un seul parcours de 2 km accessible en intégralité dès le premier jour, avec l'ensemble des espaces, y compris la rivière et la colline.

L'ouverture, c'est donc ce dimanche 2 août avec une journée d'inauguration comprenant un spectacle, un apéro-concert (l'électronique folk de June Bug à 19h) et la première balade nocturne de 21h à 23h à la lueur des bougies. Vous vivrez un moment plein d'émotion et de surprises, au cœur de pierres savamment arrangées, de drôles de légumes



et de constructions inattendues. Le site sera ensuite ouvert gratuitement au public du 6 au 30 août du jeudi au dimanche, de 10h à 18h. Deux autres balades nocturnes seront proposées : les jeudis 13 et 20 août.

Vous pouvez aider l'association Artchoum en participant aux visites guidées et ateliers artistiques qui sont organisés, en participant aux concerts (chapeau), en faisant des dons, ou en participant aux visites guidées (sur réservation, les lundis et mardis). Sur place petite restauration pos-

sible et boutique mais votre pique-nique est aussi le bienvenu. «Ce projet est une aventure collective, et c'est grâce à l'énergie de chacun qu'il reste vivant et inspirant» pointe François Bérard, le président de l'association Artchoum...

C.D.

Le jardin extraordinaire, Hameau de Gouziaud à Lieurac. Visite libre du 2 au 30 août, jeudi - dimanche, 10h - 18h. Chiens non admis. Pas de paiement par carte bancaire. Détail des horaires et de la programmation musicale sur lejardinextraordinaire.net

Polyphonies à Foix le 6 août

Canaletto en concert à Montgauzy

Le quartet vocal mixte Canaletto se produira en l'église Notre-Dame de Montgauzy le jeudi 6 août à 21h.

Polyphonies du Monde interprétées *a cappella* ou accompagnées par une guitare ou un accordéon. Le groupe propose un carnet de voyage polyphonique, avec des chants sacrés, traditionnels et populaires venus d'Écosse, d'Espagne, d'Ukraine, d'Occitanie, du Mexique etc. Canaletto est composé de Delphine Canal (soprano) ; Marlène Canal (alto) ; Marcel Canal (ténor) ; Jérôme Cabanes (basse).

Entrée 15€. Gratuit pour les moins de 12 ans. Résa: 06 78 95 76 57.



Dédicaces

Deux auteurs dédicaceront leurs livres à la librairie Surre à Foix.

Mardi 4 août (à partir de 15h30) **Camille Gil** présentera ses 2 romans autobiographiques aux éditions Spinnelle, *Le pèlerin bipolaire* et *Ma Fiancée est célibataire*.

Originaire de Quérigut et atteint de bipolarité, il a trouvé dans l'écriture un remède et un exutoire. *Ma Fiancée est célibataire* est son deuxième roman après *Le pèlerin bipolaire*. Il écrit l'histoire de Denis qui est en réalité sa propre histoire, afin de se battre contre cette maladie qui touche des millions de personnes.



Samedi 8 août (à partir de 14h30) **Gisèle Sans**

sera présente pour deux de ses romans qui se situent en Ariège aux éditions Poésie-images, *Amour de guerre* et sa suite qui vient de sortir, *Femme - les années d'après* : «Amour de guerre est un roman d'amour sur fond historique, un an avant la deuxième guerre mondiale, pendant celle-ci, et jusqu'au défilé du 1er mai 1945, juste avant l'armistice, dont les jalons sont inspirés de la vie de ses parents. L'Ariège est très présente dans ce roman, avec son village de famille, Castelnau Durban. Rose et Georges s'y sont rencontrés à la fin de l'été 1938, et se sont fiancés peu de temps avant l'attaque de la Pologne par l'armée d'Hitler, et l'entrée en guerre conjointe de la France et du Royaume-Uni. L'action se situe aussi à Foix, à Paris, et à Lille, dans les épreuves de la guerre... ainsi qu'en Poméranie.»

"Femme" lui fait suite depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, pour s'intéresser à la condition féminine, en France, du plus jeune âge, jusqu'à l'âge adulte. On retrouve Rose et Georges, maintenant, parents de Gisele et Françoise, dans ce nouveau roman, qui a pour sous-titre, Les Années d'après ; ce sont, donc, celles de l'après-guerre... jusqu'en 1958.



Sentein le 7 août

Concert pour la sauvegarde de l'église

L'association pour la sauvegarde de l'église fortifiée de Sentein organise un concert le vendredi 7 août à 18 heures, au cœur du village de Sentein.

Ce rendez-vous musical sera assuré par le duo Les Dames Chapeaux, qui proposent un parcours sensible et élégant à travers la chanson française, des années 1930 à aujourd'hui. Leur spectacle met en lumière les grandes voix féminines et revisite avec fraîcheur un patrimoine musical partagé.

Au delà du concert, cette rencontre est l'occasion de faire vivre un lieu historique majeur du Biros et de soutenir les actions engagées pour la restauration et la mise en valeur de l'église fortifiée de Sentein, centre patrimonial et culturel du territoire.

Saint-Lizier du 5 au 17 août, galerie Bourrassou

Hunt : une expo photo de Jean-Luc Feixa

“Chacun a sa madeleine de Proust”, lâche l'artiste. La sienne ressemble à un paysage vallonné que peu à peu grignotent des carrières gloutonnes.

"Au bas mot, la zone doit faire 3 km². C'est peu, mais assez pour conserver une foule de souvenirs de jeunesse. Il y a d'abord ces champs, tapis de nuances grises et vertes, s'étirant à perte de vue et qui, à la bonne saison, voient les pieds de maïs s'ériger vers le ciel couleur azur. Il faut se perdre dans ce labyrinthe, entendre craquer les épis sous les semelles humides, prendre son souffle dans la buée matinale... Ces terrains ont un parfum particulier, qui par les froides journées d'hiver, me rappellent le temps où enfant j'accompagnais mon oncle à la chasse aux perdreaux. Ça et là des arbres, tantôt alignés en bande, tantôt solitaires, surplombent les étendues et dessinent dans le brouillard des formes baroques. Puis il y a la vue, unique et grandiose sur la chaîne des Pyrénées. Chez moi, l'horizon est fermé. Ce n'est pas comme aux États-Unis où les routes s'allongent à l'infini. Non. J'ai grandi avec ces montagnes en face, barrières

protectrices et gardiennes jalouses des nuages de pluie. La vue, l'odorat, le toucher de la terre, cette terre fertile abreuvée à n'en plus pouvoir par les soubresauts de la Garonne. Arpenter ces 3 km² c'est enfin s'immerger dans un concert de cris de buses, de huppe et de galop de lièvres apeurés. Habitué au bruit constant de la ville, j'essaie le plus souvent possible d'offrir à mes oreilles le plaisir de cette douce mélodie. Hunt (une série de 18 photos) est le portrait fidèle de cet archipel, terre de jeux pour mes souvenirs d'enfants et paysage de choix pour les récits en devenir." Originaire du Sud-ouest de la France, Jean-Luc Feixa débute la photographie à l'adolescence sur les conseils de son grand-père, le peintre figuratif André Graciès. Orienté les premiers temps vers le photojournalisme et l'actualité, sa démarche évolue depuis



quelques années vers le travail d'auteur au long cours. Son travail a fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse internationale et de diverses expositions en Belgique, en France et aux Émirats arabes unis. Il est notamment l'auteur du livre photo «Strange Things Behind Belgian Windows» paru aux éditions Luster et de «Pamuk». Il réside et travaille à Bruxelles.

Galerie Bourrassou, 8 rue Notre Dame, Saint-Lizier. Du 5 au 17 août, tous les jours (sauf le mardi) de 11h à 12h et de 15h à 18h.

Foix les 31 juillet et 1^{er} août

Péripl'art, le festival qui sort l'art dans les rues

C'est un micro festival qui va se tenir deux jours durant, pour la troisième fois, place St-Volusien et rue du Rocher.



Edwin et Camille, parmi les bénévoles qui organisent ce «moment» qui se veut joyeux et ouvert à tous.

C'est là que des cimaises d'extérieur seront installées, sur lesquelles seront accrochées toutes sortes d'œuvres réalisées par 25 artistes. Un site stratégique de la ville, puisque la jolie rue mène au château, uniquement occupé l'été par un glacier et la maison Magrada. Péripl'art bénéficie donc d'un flux de visiteurs très important. Outre les artistes exposés le long des murs, une dizaine de street-artists, parmi lesquels des noms réputés de la scène toulousaine, peindront sur

des modules de deux mètres sur deux, «en live» sous la halle. Des ateliers créatifs seront proposés au Léo (créer sa propre BD, peindre à l'huile, faire du collage, s'initier au tricot...). Deux soirées festives auront lieu à partir de 18h30 (jusqu'à 23 heures) sous la halle avec Jam session et DJ set. Et aussi : stand de sérigraphie, de tatouage, de mapping. On peut trouver plus d'information sur le site : periplart.com

Sortie nature le 2 août

Une randonnée ornithologique à l'étang d'Aubé à Guzet

La haute montagne en été, c'est le domaine des rapaces : vautours, aigles royaux, circaètes qui occupent les lieux.



Le début du mois d'août marque aussi les premières migrations et le Cap de Guzet constitue un bel observatoire car c'est un lieu de passage fréquenté des rapaces migrateurs, milans noirs en particulier. Le comité écologique ariégeois propose cette randonnée d'un niveau sportif (le terrain est très minéral et le dénivelé de 400 mètres) du plateau de Gêrac à l'étang d'Aubé le 2 août. Au delà de l'observation, le CEA entend aussi évoquer l'occupation humaine en haute montagne. Sortie limitée à 12 personnes.

Inscriptions auprès de l'accompagnateur : Henri Zara (06 28 26 06 32) ou comite-ecologique-ariegeois.org/

Journée nature le 5 août

La Réserve Nationale d'Orlu à l'honneur

La nature et la biodiversité sont à l'honneur sur la Réserve National d'Orlu avec la «journée nature», le mercredi 5 août de 9h à 17h*.

L'OFB, gestionnaire de cet espace naturel protégé, organise une journée de sensibilisation où petits et grands peuvent venir à la rencontre des professionnels de la réserve. Au programme, des stands et animations disposés le long des 7 km de sentier (3.5 km aller et 3.5 km retour) menant du parking du Fanguil (départ) à la Jasse d'en Gaudu (prévoir 4 heures de marche aller-retour). Cette journée représente une occasion idéale pour en apprendre plus sur la réserve, sur la biodiversité et sur les activités humaines présentes sur ce territoire d'exception. Prévoir les chaussures de marche, le pique-nique et la gourde et rendez-vous le 5 août au parking du Fanguil. Le stationnement est gratuit ce jour-là, mais privilégier la navette liO depuis la gare SNCF d'Ax-les-Thermes (départ à 8h pour un retour à 16h10). Attention les chiens sont interdits sur la Réserve.

*En cas de météo défavorable, la journée sera décalée au mercredi 12 août.

Tourtoise le 31 juillet

De l'humour pour clôturer le festival

Après quatre belles soirées sur le théâtre, le festival lyrique se clôture samedi 31 juillet avec «Thérapie Lyrique» de la Cie Les Vertiges Lyriques, écrite et mise en scène par Pierre-Alain Four.

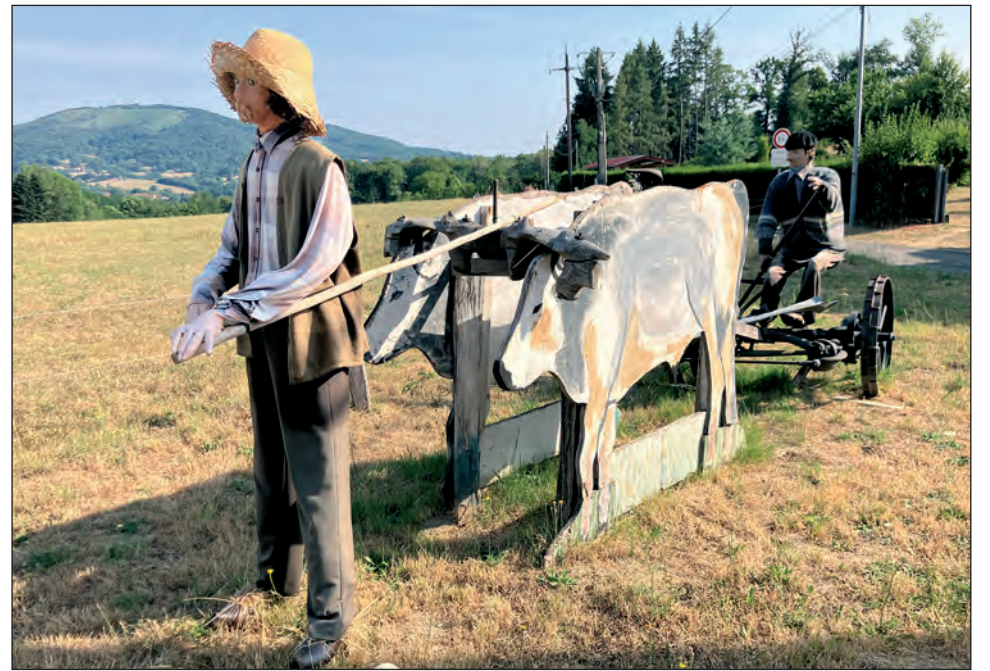
Une thérapie de couple, musicale et fantasque, où le piano remplace le divan et les airs d'opéra tiennent lieu de catharsis. Le thérapeute, mi-coach en développement personnel, mi-chaman des affects, convoque les grands airs du répertoire lyrique (Offenbach, Bizet...) pour faire émerger les émotions enfouies et les juxtapose à des extraits d'airs disco des années 70.

Un food truck sera présent dès 19h. Tarifs : 17€, 12€ (adhérents et public spécifique), gratuit <18 ans. Rés : 06 78 50 73 20 ou assoc@rempartstourtoise.fr

Les gardiens de la mémoire

Les Encantats de retour à Bénac

Au sortir du virage qui donne sur l'entrée du village, ils ont toujours cette faculté de surprendre. On les croirait presque vivants. Depuis 22 ans maintenant les mannequins qui retracent l'histoire de nos aïeux, «Les encantats», animent les rues de Bénac, en Barguillère, et une partie de la saison estivale. Cependant, l'un des principaux concepteurs évoque des craintes quant à leur avenir. Explications.



Jacques Piquemal veille depuis vingt-deux étés sur les Encantats. Certains visiteurs renouent ainsi avec leur passé, d'autres découvrent la vie à Bénac aux siècles derniers, comme pour les labours. Cet attelage est là pour rappeler les dures réalités du travail au quotidien.

Après une dizaine de mois d'hibernation, les voilà revenus à la vie. Il y a là, les représentants de tous les métiers qui, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle autorisaient la vie, mais aussi des personnalités qui a leur manière ont marqué le temps de leur passage sur terre. Certains, moins prestigieux, ont été sortis de l'oubli, comme Noël, le cocher du ministre Delcassé (1852-1923) qui trouvait résidence chez le Baron de Bellissen, dans le château de Bénac. Tous les matins, Noël descendait à bord de sa Victoria (calèche) à Foix pour effectuer les achats et chercher le courrier

ministériel qu'il devait ensuite ramener le soir même au train en partance pour Paris.

Du rémouleur à Gabriel Fauré

Dans le genre, le promeneur pourra en savoir plus sur le charbonnier qui, de mai à novembre, vivait au plus profond des forêts dans une hutte sommaire. «Autrefois, peut-on lire sur les panneaux explicatifs, le charbon de bois était avec le minerai la principale matière première nécessaire à la fabrication du fer. Cette confection du charbon de

bois connut un regain d'activité entre les deux guerres pour alimenter les moteurs à gazogène.» Ils sont ainsi vingt-neuf à jaloner «Lé cami des encantats», du sabotier au faucheur en passant par le cloutier, le rémouleur... Jacques Piquemal, qui veille depuis les tout premiers jours à leur destin explique : «Il n'est pas rare de voir de nombreux visiteurs se promener dans les rues du village, des clubs de troisième âge, des groupes de jeunes, toutes générations confondues...» Face à la mairie, on trouve même un personnage qui n'a certes pas de lien direct avec Bénac, mais a grandi tout près d'ici, à Foix, du côté de la Chapelle de Montgauzy, le compositeur Gabriel Fauré : «Lors du centenaire de sa mort en 2023, on s'est beaucoup focalisé sur sa ville de naissance, Pamiers, mais pas dit grand chose sur le fait qu'il avait habité dès l'âge de 4 ans avec ses parents dans le quartier de Montgauzy, à Foix. Jeune, il jouait maladroitement du piano dans la chapelle du même nom, encouragé par une vieille amie de ses parents, aveugle. A neuf ans, il intègre une école de musique classique à



Le compositeur Gabriel Fauré n'a pas de lien avec Bénac, mais Jacques Piquemal tient à rappeler, que bien que né à Pamiers, il passa une grande partie de son enfance à Foix où ses grands-parents tenaient une boucherie.

Sur l'Agenda

Le samedi 1^{er} août la commission «Chemins et patrimoine» du village présentera la troisième **boucle de randonnée de Brassac** après celle des Cloutiers et de la Pougé. Ce sera l'occasion de découvrir les anciens canaux d'irrigation, les abreuvoirs, lavoirs et bassins, en un mot tout ce qui a trait à l'eau. Le tracé est de 7,3 km. Rendez-vous 8h30 devant la mairie.

Le jeudi 6 août à 21h, le conteur Olivier de Robert se produira dans la cour de la Mairie (entrée 10€), à l'occasion d'une soirée contes. Boissons et gourmandises seront offertes en fin de spectacle. A noter qu'en cas de mauvais temps le spectacle aura lieu en salle.

Paris, mais reviendra à chaque occasion, passer les vacances à Foix. Cette évocation de Gabriel Fauré est là pour le rappeler...»

Aujourd'hui se pose de manière plus générale la question de l'avenir de tous ces mannequins, car les bénévoles se font rares - ainsi le veut la nature. A cela il faut ajouter l'arrivée de nouveaux habitants, souvent plus jeunes, et à qui cette forme de nostalgie ne dit pas grand chose :

«La vie est une succession de cycles, estime Jacques Piquemal. Nous aurons au fil de ces vingt-deux éditions ravivé la mémoire de nos anciens, et c'est ce qui nous tenait à cœur...»

L'exposition (gratuite), est à visiter à toutes les heures du jour et de la nuit jusqu'au 15 octobre. Renseignements : 05 61 65 49 49.

Didier Laguerre

Un Pique-Nique au bord de l'eau

Une pause tranquille au bord de l'eau est toujours la bienvenue par ces temps de canicule. Voici une sélection de spots qu'on aime, pour un moment de farniente ou un pique-nique au bord de l'eau.

Attention, la baignade n'est pas autorisée partout et il vous appartient de vérifier sur site.

Par ailleurs, en raison d'un risque incendie sévère le feu est interdit jusqu'au 10 août par arrêté préfectoral (lire aussi p. 8-9).



Le Lac de Montbel (côté Lérans)

Le lac de Bethmale

Joyaux du Couserans, le lac envoûte tout promeneur. Sous le col de la Core, ses eaux émeraude cernée de forêt sont un havre de fraîcheur et d'apaisement. Des tables de pique-nique sont disposées autour. On ne s'y baigne pas.

Lac de Ste-Croix-Volvestre

Ce petit plan d'eau de 2 hectares est niché pratiquement au coeur du village de Ste-Croix-Volvestre. Aire de pique-nique et toilettes sur place. Restaurants à proximité. Attention : aucun animal n'est autorisé autour du lac.

Renseignements : 05 61 66 72 16 ou sur le site internet : mairiesaintecroixvolvestre.fr
Baignade surveillée jusqu'au 28 août, du mardi au dimanche inclus, ainsi que le 15 août de 14h30 à 18h30.

Lac de St-Ybars

En vallée de la Lèze ce lac artificiel de 7 ha (il date de 1980) est un lieu privilégié de baignade et de pêche (2^e catégorie). La

base de loisirs offre de multiples endroits où poser son pique-nique. Feux au sol interdits. Baignade non surveillée. Possibilité de restauration.

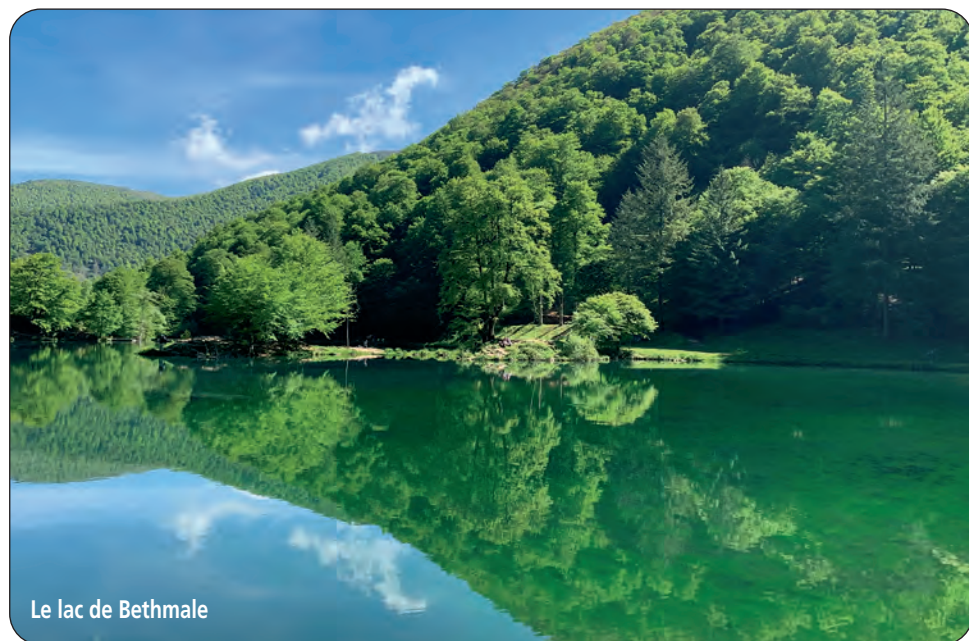
Lac du Carla-Bayle

Au pied de la célèbre cité des Arts et des artistes qui dresse ses remparts face aux Pyrénées, le lac du Carla-Bayle s'étend sur 11 hectares. La baignade y est surveillée cet été, jusqu'au 30 août du mardi au jeudi de 13h à 19h et les vendredi, samedi et dimanche de 11h à 13h et de 15h à 19h. On s'y prélasser à l'ombre des arbres en bord du lac ou autour sur la terrasse d'une nouvelle adresse style guinguette "le Cabanon du lac".

Table de pique-nique autour du lac. Barbecues interdits. Mairie : tel 05 61 68 51 32.

Base Nautique de Mercus

La base nautique de Mercus, entre Foix et Tarascon (une retenue EDF) propose des activités nautiques durant la période esti-



Le lac de Bethmale

vale. L'accès au site est libre et gratuit : plage de sable, presqu'île ombragée, jeux pour enfants, terrain de beach-volley. C'est l'un des sites très appréciés des vacanciers et des ariégeois l'été en raison des activités qui y sont proposées : le téléski nautique en premier lieu pour des sensations fortes, mais aussi paddle, pédalo... (Payant). Restaurant sur place avec vue sur le lac. Tel : 05 61 05 80 50.

Ouverture tous les jours jusqu'à fin août de 13h30 à 19h. Table de pique-nique en bord du lac. On ne s'y baigne pas.

Lac de Montbel

Le lac de Montbel, lac artificiel entre Aude et Ariège conçu pour soutenir les étiages entre autres de la Garonne en période de sécheresse (et c'est le cas) est un joyau couleur azur au pied du massif de Tabe avec son pic du St-Barthélémy et le pic du Soularac. Il s'accoste par deux "entrées" : celles des rives de Lérans, et celle des rives de Montbel.

Des deux côtés, diverses activités de loisirs

au bord du lac (base nautique, location de pédalo, accrobranche et camping côté Lérans, restaurant buvette).

Tables de pique-nique. Baignade surveillée côté Lérans jusqu'au 30 août, le mardi de 13h30 à 17h30, et du mercredi au dimanche de 13h30 à 18h30. Tél. Lérans 05 61 01 11 73.

Lac de Montbel côté Montbel : à compter du 1^{er} juillet, baignade surveillée de 13h à 19h les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Pas de surveillance pour la baignade le mercredi.

Lac de Goulours à Ascou

A 1000 mètres d'altitude, c'est à Ascou au-dessus d'Aix-les-Thermes que vous trouverez cette retenue d'eau artificielle (elle a été créée en 1946) juste en bord de route. Table de pique-nique, tapis herbeux entretenu, et très beaux reflets dans le lac des arbres qui le ceinturent.



La base nautique de Mercus

AVERTISSEMENT : Ces informations sont délivrées à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification. Seules les étendues d'eau faisant l'objet d'une surveillance officielle sont ouvertes à la baignade. Veuillez à respecter les horaires de surveillance, les consignes de sécurité et les périmètres délimités par des bouées. Renseignements sur baignades.sante.gouv.fr

L'information légale sur les entreprises

www.infogreffe.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FOIX

14 boulevard du Sud - BP 40153 - 09004 FOIX Cedex

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **CARLA** (808 280 218 RCS Foix - 808 280 218 RM 09) Restaurant, pizzeria, plats à emporter. 5 avenue Théophile Delcassé 09110 AX-LES-THERMES. Date de cessation des paiements le 31/05/2026. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1142 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **CHEZ ALEX ET BEA** (821 639 556 RCS Foix) Le commerce de détail en magasin et par le biais d'internet de produits d'épicerie fine et d'épicerie ; de produits régionaux, le commerce d'alimentation générale et de produits non alimentaires, dépôt vente de pains, pâtisseries et viennoiserie ; restauration rapide sur place ou à emporter ; point relais. 17 avenue Irene Joliot Curie 09400 MERCUS-GAR-RABET. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELARL BENOIT et Associés prise en la personne de Maître AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1143 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **DEMOCRATE PATRICK ELECTRICITÉ GÉNÉRALE** (478 571 003 RCS Foix - 478 571 003 RM 09) Electricité, maçonnerie, menuiserie, charpente, couverture plomberie, chauffage, climatisation, peinture, plâtrerie, serrurerie, marbrerie, carrelage, terrassement, vente matériel électromenager, hifi, électrique, électronique informatique..., vente et réalisation travaux courant faible, alarme, antenne, paraboles, réseaux informatique, téléphone, tous dépannages à domicile. 16 Quartier d'En Fount 09110 SAVIGNAC-LES-ORMEAUX. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1144 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **PIQS** (441 454 899 RCS Foix) Négoce et commissionnement de tous produits et services. 19 impasse Des Maurens 09100 PAMIER. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les

articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1145 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **TRANSPORTS PAILHES** (390 619 047 RCS Foix) Transports de toutes marchandises, location de matériel et véhicules de transports publics, vente de tous matériaux, terrassements. "La Parre" 09700 SAVERDUN. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1146 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **PETIT SCORPION** (909 021 453 RCS Foix) Acquisition et exploitation d'un fonds de commerce de chaussures pour enfants vêtements et accessoires. 2 rue des Marchands 09000 FOIX. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1147 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **ENTREPRISE GENERALE BATIMENT J. VILA** (827 865 700 RCS Foix - 827 865 700 RM 09) Réalisation de travaux de rénovation, de travaux de charpentes et de couverture de toiture, gros-oeuvre, de second oeuvre dans le secteur du bâtiment à l'exception des travaux de plomberie et d'électricité, maçonnerie générale, amélioration de l'habitat, commerce de matériaux de construction, de revêtement sols et murs, appareils sanitaires, location avec ou sans opérateurs de matériels et d'équipements à usage professionnel. ou par sous-traitance. Campagne d'En Haut Zone Artisanale 09140 SEIX. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1148 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **STEF PEINT 09** (845 273 630 RCS Foix - 845 273 630 RM 09) Tous travaux de peinture intérieur et extérieur, pose de revêtements sols et murs légers. 13 rue Des Évadés De France 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS

EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1149 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **LE MAEVA** (339 595 977 RCS Foix) Uue Poincarre 09140 SEIX. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1150 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **PLACAGE-SCIAGE EURO-PEEN** (387 539 703 RCS Foix - 387 539 703 RM 09) Toutes transformations de bois de pays, bois tropicaux et divers, négoce international dans toutes ses formes, import export de bois, de tous produits industriels et biens mobiliers, prestations de services dans les domaines ci-dessus énoncés. 26 Faubourg Planissolles 09000 FOIX. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1151 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **IMANOL FACILITIES** (917 866 980 RCS Foix - 917 866 980 RM 09) Rénovation cuisine et salle de bain et activités de second oeuvre du bâtiment : plaquiste, finitions, carrelage, isolation, menuiseries intérieures, électricité et plomberie, dépannage. 15 rue Jean-Baptiste Arle 09100 PAMIER. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1152 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **AABACUZ CONSULTING** (828 240 184 RCS Foix) Conseil pour entreprises et particuliers sur toutes les activités liées à la vie de l'entreprise stratégie, marketing, communication, systèmes. Formation en entreprise ou pour particuliers, accompagnement entrepreneur, vie professionnelle et personnelle, bien-être. 82 rue Albert Sans 09400 SAURAT. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la per-

sonne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1153 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

La société **SARL GIGA** (395 031 826 RCS Foix) Salle de jeux, exploitation d'appareils automatiques. 28 rue du Vieux Pont 09270 MAZERES. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1154 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2026

Monsieur **DEGUISE Gauthier** Edmond François Régis (411 220 676 RCS Foix) Bimbeloterie, papeterie, articles de fumeurs, tabacs, française des jeux. 7 rue Saint Antonin 09100 PAMIER. En application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELARL BENOIT et Associés prise en la personne de Maître AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1155 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture redressement judiciaire du 27/07/2026

La société **LES MAISONS LAGRANGE PYRENEES** (non inscrit au RCS Foix) 22 Avenue de la Cortinada 99000 ORDINO ANDORRE Andorre. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Mandataire judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1556 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture redressement judiciaire du 27/07/2026

La société **SOCIETE CHAUDRONNERIE ARIEGEOISE DESIGN** (822 516 555 RCS Foix - 822 516 555 RM 09) La conception, la fabrication, la pose, la vente de menuiseries intérieures et extérieures métalliques en acier, inox, aluminium, avec ou sans automatismes, telles que et sans que cette liste soit exhaustive des portes, portails, serrureries, grilles de défense, fermetures blindées de bâtiment, enseignes pour magasins. ZA la Berniere 09400 ARI-GNAC. Administrateur : SCP CAVIGLIOLI FOURQUIE prise en la personne de Maître FOURQUIE Luc 10 rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE. Mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements le 30/06/2026. Les déclarations de créan-

ces sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Mandataire judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1157 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture redressement judiciaire du 27/07/2026

La société **AUBAMARYAN** (851 164 350 RCS Foix) La prise, la cession et la détention de participation dans des sociétés exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale, agricole ou financière zone industrielle. Le Moulin d'Enfour 09600 LAROQUE-D'OLMES. Administrateur : SELARL APEX AJ, prise en la personne de Maître Philippe THIOLLET 4 rue Jules de Resseguier 31000 TOULOUSE. Mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements le 19/06/2026. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Mandataire judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1158 Le Greffier du Tribunal

Ouvverture redressement judiciaire du 27/07/2026

La société **ICON BAT** (979 276 219 RCS Foix) Curage, import / export, achat et vente de bien marchandise, renouvellement peinture intérieur et extérieur, sol et carrelage, électricité et plaques, peinture. 13 rue Lakanal 09100 PAMIER. Les déclarations de créances sont à adresser, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au Mandataire judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENAC Alix 23 rue Delcassé 09000 FOIX ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce
3126-00/1159 Le Greffier du Tribunal

Modification du plan de continuation du 27/07/2026

La société **SARL ASCOU-LA-FORGE** (844 203 729 RCS Foix) Hôtellerie de plein air (camping et gîte d'étape) et restauration. La Forge 09110 ASCOU
3126-00/1160 Le Greffier du Tribunal

Jugement du tribunal de commerce de TOULOUSE en date du 20/07/2026 arrêtant le plan de redressement.

Durée du plan 9 ans et nommant SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me Béatrice AMIZET 17 Rue de Metz 31000 TOULOUSE, SCP CBF ASSOCIES prise en les personnes de Me Jean BARON et de Me Lou FLECHARD 10 Rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE, Commissaire à l'exécution du plan. La société **VAUTIER & FILS** (419 808 613 RCS Foix) 9 rue Jean-Francois Romieu Bat B4/b5 31600 MURET
3126-00/1161 Le Greffier du Tribunal



NATACHA COIFFURE
SASU au capital de 1 000 euros
Siège social : Centre Commercial
09350 LES BORDES-SUR-ARIZE
922 244 876 RCS FOIX

Par décision de l'associée unique du 15/06/2026, il a été décidé de la transformation de la Société en société unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 15/06/2026 sans la création d'un être moral nouveau. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. Il sera désormais divisé en mille (1000) parts sociales de 1 euro chacune et attribuées à l'associée unique en échange des parts sociales qu'elle possède. La dénomination de la société, son siège social, sa durée et son objet social demeurent inchangés. Gouvernance : Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par : en qualité de Gérante Mme Natacha, Alice, Jeanne ARNAUD, demeurant 46 Route de Villeneuve 09100 PAMIER, née le 13 décembre 1990 à FOIX (09), de nationalité Française. Le mandat du dirigeant sous l'ancienne forme sociale de la Société a cessé du fait de la transformation. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de FOIX.

3126-01n/1127



Avis est donné de la constitution de la société **SCI PAJOAL**, au capital de 1 000 euros. Siège : 26 Cité Fleurie 09120 VARILHES. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de FOIX.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet cidessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Le montant des apports en numéraire s'élève à 1000 euros. Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas. *Gérant* : Monsieur José BRILLAS, demeurant 26 Cité Fleurie 09120 VARILHES.

3126-01n/1128

Etude de Maîtres Jean-Charles SOULA et Carine LECOMTE-SOULA,
Notaires associés à FOIX (Ariège),
26 Boulevard Alsace Lorraine

SCI SOULIE Céline
Société civile immobilière
Capital : 1 000,00 euros
Siège social : FOIX (09000)
48 avenue de Roquefixade
SIREN : 978 934 370 RCS de FOIX

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles SOULA du 22/07/2026 enregistré au SPFE de FOIX le 28/07/2026 Dossier 2026 12285 Référence 0904P01 2026N440 les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social à SAINT PAUL DE JARRAT (09) 6 rue de la Lauzate. Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de FOIX.

3126-01/1138 Pour avis. Le Notaire

EURL DA COSTA MANUEL, capital de 3.400 euros, Route de Lassalle, 3 Lotissement du Haut de Bernes - 09160 PRAT BONREPAUX, R.C.S. FOIX 490 015 617. Par décision du 26/02/2025, l'associé unique a approuvé et clôturé les comptes définitifs de liquidation au 31/12/2024, donné quitus et déchargé le liquidateur. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Foix. Le liquidateur : Manuel DA COSTA, Route de Lassalle, 3 Lotissement du Haut de Bernes - 09160 PRAT BONREPAUX.

3126-01n/1125

Maître François SANZ
Notaire à FOIX (09000) 18 Allées de Villote

**AVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL
DE LAI D'OPPOSITION**

En l'absence d'héritiers réservataires
Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 4 juillet 2008, suivi d'un codicille en date du 31 janvier 2025, Madame Denise Léontine Jeanne **BERNADAC**, née à VERDUN (09310), le 3 février 1923 a consenti un legs universel et un legs à titre particulier.

Suite à son décès le 21 août 2025, ce testament a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François SANZ, notaire à FOIX (Ariège) 18 Allées de Villote, le 10 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de saisine.

Oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître François SANZ, notaire à FOIX (09000) 18 Allées de Villote, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du PV de dépôt du testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3126-01/1131 Pour avis - Maître SANZ.

O.B.B
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 2 Chemin de la Goutte, 09000 ST PIERRE DE RIVIERE
879 991 560 RCS FOIX

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 16 juin 2026 au 2 Chemin de la Goutte, 09000 ST PIERRE DE RIVIERE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mathieu DA CUNHA, demeurant 2 Chemin de la Goutte, 09000 ST PIERRE DE RIVIERE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de FOIX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

3126-01/1132 Pour avis. Le Liquidateur

M.P.A ENERGIE
SAS au capital de 1000 euros
Siège social : Route de Sentaraille
09190 LORP SENTARAILLE
RCS Foix 919 365 908

Avis de dissolution

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 juillet 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société. Est nommé comme liquidateur M. Elyam MAZARD demeurant Les Hauts de Monsegu 09420 RIMONT. Le siège de liquidation a été fixé au siège social Route de Sentaraille 09190 LORP SENTARAILLE. C'est à cette adresse que les actes et documents concernant la liquidation seront notifiés. Mention au RCS de Foix.

3126-01/1140 Pour avis,



DESAMANTAGE PYRENEES
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : Parc Artisanal Cap Delta
09120 VARILHES
793 910 266 RCS FOIX

Par décision de l'Assemblée générale du 13/07/2026, il a été décidé d'acter la démission de Monsieur Sebastien PEDOUSSAUT, Directeur général, à compter du 02/05/2026. Modification au RCS de FOIX.

3126-01n/1126



9 Place Freycinet 09000 FOIX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 15.07.2026 de la Société par actions simplifiée **ABTP**, au capital de 7 622,45 euros, sise 2 avenue des Platanes 09400 BOMPAS, immatriculée 394 895 312 RCS FOIX, il résulte que : Monsieur Mickaël JORGE demeurant 3 Chemin de Montoulieu 09400 AMPLAING, a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 15.07.2026.

3126-01n/1129 Pour avis, Le Président



9 Place Freycinet 09000 FOIX

Aux termes d'une décision du Président en date du 15.07.2026, de la SAS **ABTP PLOMBERIE**, au capital de 3 500 euros sise 2 avenue des Platanes 09400 BOMPAS, immatriculée 905 014 031 RCS FOIX, il résulte que : Monsieur Mickaël JORGE demeurant 3 Chemin de Montoulieu 09400 AMPLAING a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 15.07.2026.

3126-01n/1130 Pour avis, Le Président

Aux termes d'un acte reçu par Me Céline POURRÉ-LANAU, Notaire à PAMIER, le 24 juillet 2026, il a été constitué une société civile immobilière : **Dénomination : SANOV**. Siège : VERNIOLLE (09340), 11 rue des Merisiers. Objet : Acquisition, construction, location et gestion de tous immeubles. Durée : 99 ans. Capital : 1000 Euros. *Gérant* : Monsieur Sébastien VIGNANO demeurant à VERNIOLLE (09340), 11 rue des Merisiers. La société sera immatriculée RCS de FOIX.

3126-01/1133 Pour avis.

Maître Céline POURRE-LANAU

Notaires Pamiers
Toulouse
St Jean de Verges
Ax-les-Thermes
SCP BABY - VILLANOU - BERTRAND - AMANN - PADILLA - ROUCH - MILLET
Notaires associés

CAYTIOU
Société Civile Immobilière
Au capital de 300,00 euros
Siège social : TARASCON SUR ARIEGE
6 quai de l'Ariège
RCS FOIX SIREN 801 394 198

Aux termes du PV d'AG en date du 26 juin 2026 les associés ont constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Frédéric BABY et nomment pour gérant Madame Virginie PRADON, modifiant l'article 15 des statuts. Les associés d'un commun accord décident de transférer le siège social au 25 boulevard du Sud 09000 FOIX. Ces résolutions prenant date au 26 juin 2026.

3126-01/1139 Pour avis, La Gérance

SELARL TRESPEUCH AVOCATS
Avocats, 1 rue des Moulins à 09000 FOIX - Tél. 05.61.65.01.70

VENTE AUX ENCHERES
Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant
Commune de MIREPOIX
UNE MAISON D'HABITATION

À l'audience du juge délégué du tribunal judiciaire de FOIX, au Palais de Justice 14 Boulevard du Sud

LE 8 SEPTEMBRE 2026 A 14 HEURES
Sur la mise à prix de : 200.000 euros
abaissable d'un quart en cas de carence d'enchères

Outre les charges et conditions contenues dans le cahier des conditions de vente qui peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Foix ou au cabinet de l'avocat poursuivant (PV descriptif consultable sur www.info-encheres.com) Il s'agit d'une maison d'habitation comprenant un rez-de-chaussée à usage de garage et un étage à usage d'habitation d'une superficie d'environ 93m2. Le bien est relié au réseau électrique et téléphonique ainsi qu'au réseau d'assainissement de la commune. Le chauffage est assuré par un chauffage central fioul et une cheminée ouverte. L'électricité n'est pas conforme, la production d'eau chaude est assurée par un ballon d'eau chaude. Le bien est occupé par un des propriétaires.

3126-01/1124

ELOMILLE COIFFURE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700 euros
Siège social : 19 rue des Jacobins
09100 PAMIER
RCS FOIX 433 456 746

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 30 juin 2026, il a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation. Madame Marie-José VILA (demeurant à PAMIER (09100) - 10 B avenue du Jeu du Mail) a été nommée comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de FOIX. Le siège de liquidation est fixé au siège social à PAMIER (09100) - 19 rue des Jacobins, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

3126-01/1135 Pour avis



L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Ariège Assistance

se tiendra le : Mardi 15 septembre 2026 à 15h00 dans la salle «Ariège» au siège de l'Agglo Foix-Varilhes 1 avenue du Général de Gaulle - 09000 FOIX.

Avec pour ordre du jour :

- Rapport Moral et d'Orientation
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2025
- Rapport d'Activité 2025
- Rapport financier 2025
- Affectation des résultats 2025
- Fixation de la cotisation 2027
- Ratification d'un nouvel administrateur
- Approbation des délibérations du Conseil d'Administration du 8 juillet 2026
- Questions diverses.

Les adhérents de l'association sont conviés à y participer.

Un moment de convivialité clôturera l'Assemblée Générale, au cours duquel aura lieu la remise des Médailles du Travail.

3126-01/1134



Mardi 25 août à 14h00

● Maison sur trois niveaux avec dépendances attenantes
Commune de Betchat 10.500 euros
Poursuivant : SELARL TRESPEUCH AVOCATS

Mise à prix



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ARIEGE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Travaux

Identification de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège (09), Hôtel du département, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09001 FOIX CEDEX. Tél : 05 61 02 09 09. Contact : Christine TEQUI. E-mail : smarches@ariège.fr ; Adresse internet : <https://www.ariège.fr> ; Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

SIRET N° : 22090001300016

Groupement de commandes : Non.

Identifiant interne de la consultation : 2025OA444

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir l'article 5 du règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 24 septembre 2026 - 17h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui. L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Intitulé du marché : Réparations et reconstructions d'Ouvrages d'Art du réseau routier départemental 2026-2029

Classification CPV : 45221119

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réparations et reconstructions d'Ouvrages d'Art du réseau routier départemental 2026-2029.

Lieu principal d'exécution : Ariège

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 27 juillet 2026

3126-03/1136

SAVA.SEM (09)

AVIS DE MARCHÉ

Services

Organisme acheteur : SAVA.SEM (09). Adresse : Bonascre Boulevard de la Griole 09110 AX-LES-THERMES. Contact : Service de la Commande Publique. E-mail : smarches@ariège.fr. Tél. : 05 61 02 09 09. Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>. SIRET : 47978269000016.

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet : Missions d'assistance techniques et économiques à maîtrise d'ouvrage pour les différents projets d'aménagement des stations d'Ax 3 Domaines, de Guzet-Neige, de Beille et des Monts d'Olmes.

Identifiant interne : 2026SA001. Type de Procédure : Ouverte. Procédure accélérée : Non.

Nature du marché : services. Nomenclature principale (CPV) : 71241000.

Code NUTS : FRJ21. Pays : France. Base juridique : Directive 2014/24/EU

LOT N°01 : Missions d'assistance techniques et économiques à maîtrise d'ouvrage pour les différents projets d'aménagement des stations d'Ax 3 Domaines, de Guzet-Neige, de Beille et des Monts d'Olmes. Identifiant interne : 2026SA0011.

Description : Accord-cadre à marchés subséquents d'une durée d'un an, reconductible 3 fois.

Type de marché : services. Classification CPV : 71241000.

Durée estimée : Durée par mois : 12. Renouvellement : Reconductible 3 fois à l'identique.

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240000 Eur.

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne : Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE. Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui. Approche de réduction des impacts environnementaux : none.

Critères de sélection : Les critères de sélection des candidatures sont listés au règlement de la consultation.

Critères d'attribution : Les critères de jugement des offres sont présentés dans le règlement de la consultation.

Critère Prix : 40 ; Qualité valeur technique : 55 ; Qualité performance en matière de protection de l'environnement : 5.

Documents de marché : Pas de restriction en matière d'accès aux documents. Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

Date limite de réception des offres : 26/08/2026 à 12h00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français. Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jours.

Facturation électronique : Requête. Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1. Informations sur le système d'acquisition dynamique : Pas de système d'acquisition dynamique

Organisation chargée des procédures de recours et qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulouse. 8 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE Cedex 07. Mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. Tél. : 05 62 73 57 57. Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr>. SIRET : 173 100 058 00010.

Date d'envoi de l'avis : 27/07/2026.

3126-03/1137

LOCATION OFFRE

LOCATION À LA JOURNÉE OU AU MOIS, emplacements pour tout types de véhicule et autre et garage individuel, stockage de meubles, effets personnels, situé dans une propriété privée avec gardien, alarme vidéo, 27 ans d'expérience, prix à définir en fonction de l'espace. Tél. 06 83 09 40 69 A-2/2-31

SORTIR

FOUGAX ET BARRINEUF, Patrimoine et Art à l'atelier des cinq fours. Entrée libre et gratuite. Visite de 15h à 18h, juillet, août, septembre A3430-4/4-31

DIVERS

VENTE SCI : MAISON DE VILLAGE 80 m² + terrain constructible 770 m² à Rieucros + terrain agricole 2140 m² à Teilhet - 50.000 euros. Tél. 06 18 14 50 58 A5267-3/4-31

VÉHICULE



NISSAN CABSTAR. 3.0, 125 CV DIESEL année 2003, 184.500 km entretien complet effectué. Réhausse ridelles alu benne basculante roue jumelée. 7800€. Tél. 06 20 69 09 71 (Nego Service RCS 821 427 523 FOIX) P-1/2-31

RECHERCHE

RECHERCHE ENTREPRISE DE débroussaillage et ou pose de clôtures. Tél. au 07 46 06 35 83 (HR) A4244-1/2-32

PRATIQUE

FRANCE SERVICES À VARILHES : FERMETURE EXCEPTIONNELLE. L'agence France services à Varilhès sera exceptionnellement fermée du lundi 3 au vendredi 14 août inclus. Les conseillères accueilleront de nouveau les usagers dès le lundi 17 août aux jours et horaires suivants : Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h ; Mardi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h ; Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h ; Jeudi : 8h30 - 12h30 (uniquement sur rendez-vous) ; Vendredi : 8h30 - 12h30 (uniquement sur rendez-vous) / 13h30 - 17h. Renseignements et prise de rendez-vous au 05 61 60 55 54 ou par email à france.services@agglo-pfv.fr. -31

Passez votre petite annonce par téléphone : 05 61 02 91 72 HB (règlement CB)



Ensales Funéraire

Tél. 05 61 64 12 34

Fax 05 61 05 20 70

Z.A. de Permilhac - 09000 FOIX
Annexes à Saint-Paul de Jarrat et Varilhès
www.ensales-funeraire.fr

- Chambre Funéraire
- Pompes Funèbres
- Transports toutes distances
- Articles Funéraires
- Marbrerie
- Prévoyance obsèques

AIGUES-JUNTES
Mme Josette DEDIEU née EYCHENNE âgée de 87 ans. Les obsèques ont eu lieu le 08 Juillet.

PAMIER
Mme Yvette BABY née PRECHAQ âgée de 95 ans. Les obsèques ont eu lieu le 28 Juillet.

ARGEIN
M. André AGERT âgé de 82 ans. Les obsèques ont eu lieu le 28 Juillet.

PEYRAT (LE)
Mme Joséphine LAPASSET âgée de 92 ans. La cérémonie a eu lieu le 30 Juillet.

BASTIDE-DE-SÉROU (LA)
M. Michel EYCHENNE âgé de 79 ans. Les obsèques ont eu lieu le 24 Juillet.

RIEUCROS
M. Gérard BARRUÉ âgé de 86 ans. L'inhumation a eu lieu le 10 Juillet.

BENSA
Mme Régine CABALLERO née BARTHE âgée de 76 ans. La cérémonie a eu lieu le 30 Juillet.

SAINT-JEAN-DU-FALGA
M. Thierry MASSAT âgé de 63 ans. Les obsèques ont eu lieu le 30 Juillet.

BÉZAC
M. François LABAN âgé de 70 ans. Les obsèques ont eu lieu le 28 Juillet.

SAINT-LIZIER
Mme Michèle VIGNAUD née PUJOL âgée de 83 ans. L'inhumation a eu lieu le 23 Juillet.
M. Alain LACOSTE. La cérémonie a eu lieu le 22 Juillet.

ESCOSE
Mme Ginette CANCEL née MARTY âgée de 89 ans. Le dépôt d'urne a eu lieu le 24 Juillet.
M. Jean BLANDINIÈRES âgé de 85 ans. Les obsèques ont eu lieu le 27 Juillet.

SAINT-QUIRC
M. Maurice LANTA âgé de 88 ans. L'inhumation a eu lieu le 27 Juillet.

SEIX
Mme Pâquerette DENAT née RIEU-BEILLAN âgée de 91 ans. L'inhumation a eu lieu le 30 Juillet.

TOURTROL
Mme Anne-Marie PECH née SIPRA âgée de 88 ans. Les obsèques ont eu lieu le 27 Juillet.

VERNIOLLE
M. André ROGÉ âgé de 72 ans. L'inhumation a eu lieu le 24 Juillet.

VILLENEUVE-DU-PARÉAGE
Mme Odette DÉJEAN née VERGÉ âgée de 84 ans. La cérémonie a eu lieu le 29 Juillet.

LA GAZETTE ARIÉGEOISE

est une publication de la Société Anonyme "LES CARNETS DE L'ALPHA" au capital de 40.000 euros, immatriculée au RCS de Foix n° 404 707 770 - 00016

Siège social : Domaine de Ruffié 09000 Foix Tél : 05 61 02 91 72 - Fax 05 61 65 27 49

e-mail : gazette.ariégeoise@wanadoo.fr Site : gazette-ariégeoise.fr

Représentant légal : Mme Cécile DUPONT

ISSN 1146-6154 - Commission paritaire n° 0929 C 85271

Directrice de la publication et responsable de la rédaction : Cécile DUPONT

Principaux actionnaires : Cécile Dupont Laurence Dupont

IMPRESSION : Indugraf Offset SA, Pol. Ind. Constanti Av. Europa, s/n 43120 Constanti (Tarragona) Esp. Papier origine France, 100% fibres recyclés.

Dépôt légal à parution (BNF).

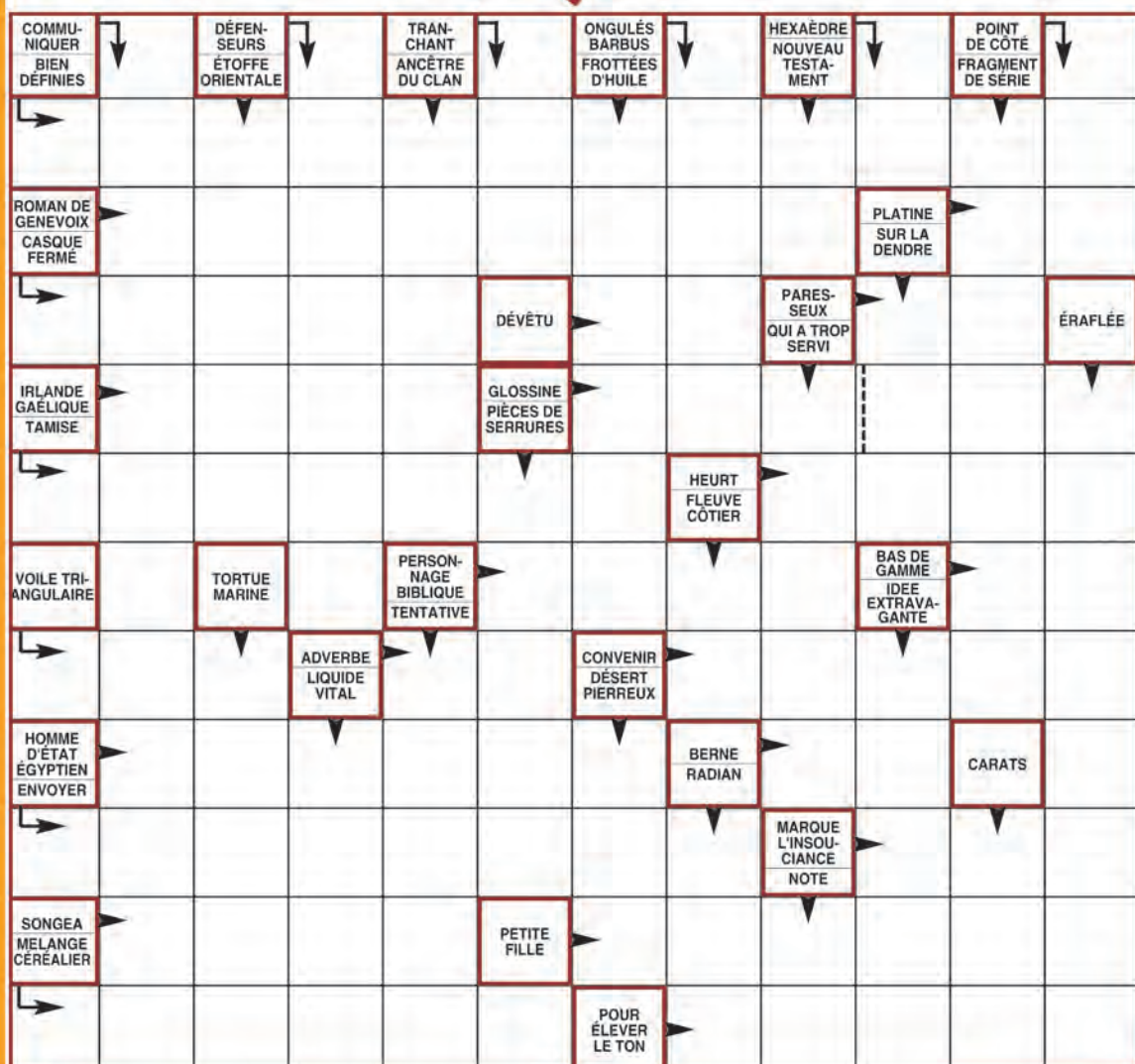
Prot = 0,011 / kg/t. aox = 0,004 kg/t.








Mots fléchés



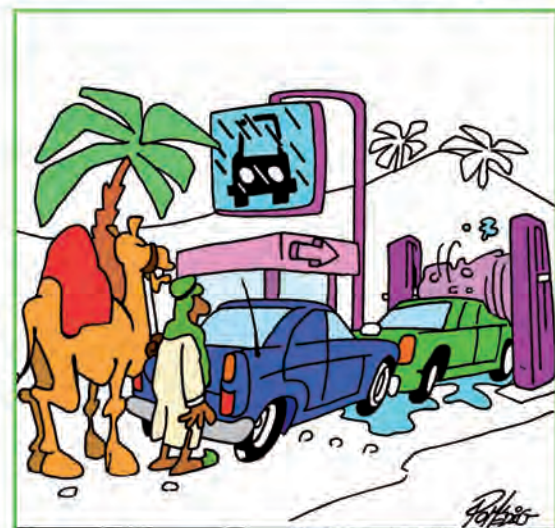
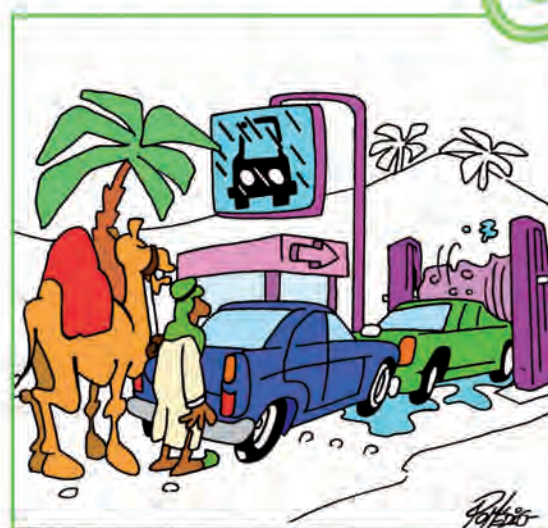
Sudoku



3	6		1					7
	9	8						4
4				8				
	2					5		3
				5	1			
	8	4			3		1	
6				1		3	5	
8	5	1	9				4	6
7	3		5	6		8	9	

FACILE

7 erreurs



Mot mystère



Z	E	I	R	E	P	U	D	M	Z	Y	D	O	N	C
C	E	I	N	T	R	T	C	I	Y	E	B	A	I	R
A	O	S	U	E	I	N	E	A	S	B	A	B	E	
N	T	O	T	B	N	G	A	M	S	R	T	L	B	C
E	T	A	A	E	U	I	B	D	E	I	A	E	A	H
T	N	C	N	E	I	U	L	U	I	M	R	E	R	E
T	A	T	U	R	L	G	V	O	I	P	C	P	G	E
E	R	R	O	E	E	A	O	N	N	N	A	A	E	D
L	O	P	R	U	N	T	E	L	A	I	L	L	I	R
I	C	M	U	T	T	U	N	M	O	I	R	O	T	O
O	I	A	S	C	S	O	O	I	U	O	R	C	R	B
T	P	C	E	E	E	R	U	H	D	F	Z	A	O	A
R	E	C	R	U	E	S	I	A	L	A	M	L	I	F

Rayez dans la grille les mots de la liste ci-dessous pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition :

« Maison des jeunes »

Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut.

Un conseil ! Rayez d'abord les mots les plus longs.

DÉAMBULER
CRINOLINE
ABREUVANT
LAPIDAIRE
ZOOLOGIE
PICORANT
ZINGUEUR

TOILETTE
ROMANCE
ABORDÉE
REPRISE
MALAISE
RECRUES
MYSTÈRE

CANETTE
DUPERIE
HUILAGE
TOUTOU
CRÊCHE
LAMINÉ
RABBIN

ACABIT
CEINT
ORTIE
ZESTE
FROID
LOCAL
RUSER

FILM
USER
CAMP
PUCE
NOIR
BABY
DONC

BANC
TOUT
RÔDA

SOLUTIONS

E	S	E	D	I	E	M	E	T	E	L	I	E	L	E	M
E	N	E	A	G	A	M	I	N	E	R	E	V	A	R	E
H	A	B	A	S	S	E	R	E	S	S	E	R	E	S	A
C	N	A	S	S	E	R	E	S	S	E	R	E	S	S	A
L	E	R	A	L	L	E	R	A	L	L	E	R	A	L	L
O	D	O	S	A	U	E	S	A	U	E	S	A	U	E	S
C	H	O	C	H	O	C	H	O	C	H	O	C	H	O	C
S	E	T	S	E	T	S	E	T	S	E	T	S	E	T	S
A	R	M	E	T	N	U	A	I	E	T	N	U	A	I	E
P	T	O	T	O	T	P	T	O	T	O	T	P	T	O	T
E	S	N	E	S	N	E	S	N	E	S	N	E	S	N	E

7	3	2	5	6	4	8	1	9	7	3	2	5	6	4	8	1	9	7
8	5	1	9	3	2	7	4	6	8	5	1	9	3	2	7	4	6	8
6	4	9	8	1	7	3	5	2	6	4	9	8	1	7	3	5	2	6
5	8	4	7	2	3	6	1	9	5	8	4	7	2	3	6	1	9	5
9	7	3	6	5	1	4	2	8	9	7	3	6	5	1	4	2	8	9
1	2	6	4	9	8	5	7	3	1	2	6	4	9	8	5	7	3	1
4	1	7	2	8	6	3	5	9	4	1	7	2	8	6	3	5	9	4
2	9	8	3	7	5	1	6	4	2	9	8	3	7	5	1	6	4	2
3	6	5	1	4	9	2	8	7	3	6	5	1	4	9	2	8	7	3

de la deuxième voiture 7 - Le sabot du dromadaire
tapis sur la bosse du dromadaire 6 - L'antenne radio
la première voiture 4 - Le rouleau de lavage 5 - Le
1 - Le turban 2 - Le toit de la cabine 3 - La portière de
7 ERREURS
saoudite et à l'est du Yémen.
3. Réponse A : Oman se situe au sud de l'Arabie
: Cette expression arabe signifie : « si dieu le veut ».
rames qui évolue sur le Nil en Égypte. 2. Réponse A
QUIZ - 1. Réponse A : Un petit bateau à voile et à

Quiz

1 - Qu'est-ce qu'une felouque ?

- A. Un petit bateau à voiles
- B. Une coiffe tunisienne
- C. Un pain égyptien
- D. Un petit animal du Sahara

2 - Que signifie l'expression « In ch »

- A. Si Dieu le veut
- B. Les dés sont jetés
- C. Que la terre te soit légère
- D. Que le soleil t'éclaire

3 - À l'est de quel pays se trouve Oman ?

- A. Le Yémen
- B. L'Arabie saoudite
- C. L'Irak
- D. Le Liban



Téléprogrammes 04 91 27 01 16

La rivière souterraine de Labouiche



Nichée au cœur de l'Ariège, la rivière souterraine de Labouiche vous invite à une balade en barque à 60 mètres sous terre.



Au fil de l'eau, vous serez surpris par les formations rocheuses illustrant le travail millénaire de l'eau sur la roche, ainsi que par ses incontournables concrétions : stalactites, stalagmites, colonnes ou encore cascades.

- ✓ À 10 minutes de Foix et 1h de Toulouse
- ✓ 1h15 de visite
- ✓ 1.5 km de rivière navigable

Informations et réservations sur : <https://www.labouiche.com/>

La Guinguette de Labouiche

Nouveauté cette année, Labouiche vous propose sa Guinguette afin de vous offrir, dans un cadre verdoyant, de belles soirées estivales.

Au menu : assiettes de produits locaux, boissons artisanales et ambiance conviviale.

